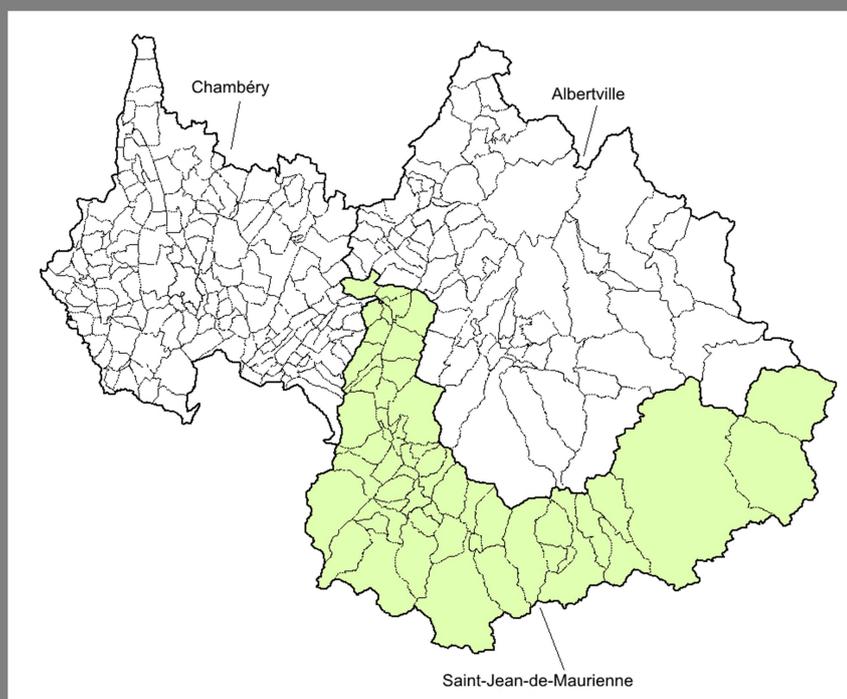


Analyse socioéconomique de l'arrondissement de St Jean de Maurienne



JANVIER 2020



Sommaire

Introduction.....	2
Définition des principaux indicateurs - source INSEE.....	3
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne (733).....	6
Démographie.....	10
Revenus et pauvreté des ménages	11
Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus	13
Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi	15
Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation.....	18
Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié.....	21
Salaires	24
Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail	27
Chômage et demande d'emploi	28
Tissu économique.....	33
Liste des indicateurs	35

Introduction

La présente étude a vocation à analyser les principaux indicateurs socioéconomiques de la Savoie et de ses trois arrondissements (Albertville, Chambéry et Saint Jean de Maurienne¹). Elle est constituée de 4 volets différents (un volet départemental et un pour chacun des arrondissements).

Au niveau départemental, les données sont exploitées comparativement aux données régionales² et détaillées au niveau infra départemental afin de distinguer les éventuelles spécificités des différents arrondissements.

Pour chacun des arrondissements, l'analyse est produite comparativement aux données départementales systématiquement et régionale ponctuellement.

Pour chacun des territoires, l'analyse porte sur :

- La démographie (nombre d'habitants, répartition par âges, évolutions),
- Les revenus et la pauvreté des ménages (nombre de ménages fiscaux, revenu médian, part des ménages fiscaux imposés, taux de pauvreté du référent fiscal et par tranches d'âges),
- Le niveau de formation de la population non scolarisée de 15 ans ou plus,
- La population active (population par type d'activité, taux d'activité, taux d'emploi),
- Les emplois (par catégories socioprofessionnelles et secteurs d'activité, le taux de féminisation des emplois),
- Les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié,
- Les salaires (le salaire moyen total, par catégorie socioprofessionnelle, par âge, par sexe, les écarts de salaires par sexe et par âge),
- le lieu de travail et les moyens de transports pour se rendre au travail,
- Le chômage et la demande d'emploi,
- Le tissu économique (le nombre d'établissements, la répartition par secteurs et par taille).

Pour chacun des territoires, un résumé des principaux résultats de chacune des thématiques est présenté en amont de l'analyse détaillée.

L'analyse détaillée s'appuie sur des représentations graphiques issues de données statistiques. L'ensemble détaillé de ces données statistiques est présenté sous forme de tableaux à la fin de la présente publication.

Certains des indicateurs exploités pour chacun des territoires méritent un rappel préalable en termes de définition et de points d'attention (cf ci-après).

¹ Par souci de lisibilité, dans les graphiques présentant des données concernant l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, l'abréviation SJM pourra être employée pour désigner les données afférentes à ce territoire.

² Par souci de lisibilité, dans les graphiques présentant des données concernant la région Auvergne Rhône Alpes, l'abréviation ARA pourra être employée pour désigner les données afférentes à ce territoire.

Définition des principaux indicateurs - source INSEE

Recensement de la population - exploitations principales et complémentaires :

Remarque préalable : la présente étude utilise des données issues du recensement de la population (notamment des données emploi) pour avoir le maximum de variables disponibles à l'échelle de l'arrondissement malgré le recul de 3 ans.

L'exploitation « principale » « porte sur l'ensemble des questionnaires collectés. Elle est donc exhaustive pour les communes de moins de 10 000 habitants et porte sur environ 40 % des logements dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Elle permet de produire un « fichier détail » contenant l'ensemble des logements et des individus recensés. L'exploitation principale traite toutes les informations pouvant être codifiées aisément après la saisie des questionnaires. Les résultats statistiques issus de cette exploitation couvrent la plupart des critères d'étude permis par les questionnaires du recensement (bulletin individuel et feuille de logement).

La seconde phase de l'exploitation statistique, dite « complémentaire », est destinée à produire les variables dont l'élaboration est complexe. Il s'agit de celles qui décrivent :

- la structure familiale des ménages : détermination précise de la personne de référence du ménage, identification, le cas échéant, de familles au sein du ménage et composition de ces familles ;
- les secteurs d'activité dans lesquels les emplois sont exercés ;
- la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes, notamment de celles qui exercent un emploi.

Remarque concernant les indicateurs sur l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

Les indicateurs concernant les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié peuvent présenter une légère différence au niveau du total. En effet, certains indicateurs sont issus :

- de l'exploitation principale, d'autres de l'exploitation complémentaire,
- d'une exploitation en fonction du domicile et d'autres en fonction du lieu de travail.

Le référent fiscal : « Les données disponibles sur les ménages fiscaux proviennent des déclarations effectuées par les contribuables à l'administration fiscale (déclaration de revenus dite déclaration n°2042, taxe d'habitation). Elles ne permettent pas d'identifier la personne de référence de la même manière que dans les enquêtes réalisées auprès des ménages ou dans le recensement de la population. Par défaut, on établit alors la notion de « référent fiscal » dont les caractéristiques sont celles du contribuable identifié en tant que payeur de la taxe d'habitation au sein du ménage fiscal reconstitué ». **La population active** : « La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du Bureau International du Travail (BIT), au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale ». La présente étude retient la définition au sens du recensement de la population.

Le taux d'activité : « Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante ».

Le taux d'emploi : « Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé

sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple)».

Le taux de chômage : « Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme... Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population ». La présente étude retient la définition du taux de chômage au sens du recensement de la population faute de disponibilité des données au sens du BIT à l'échelle de l'arrondissement.

Le chômage de longue durée : « Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an ».

Le taux de féminisation des emplois : « Le taux de féminisation des emplois, pour une classe d'emplois, est la part des emplois de cette classe qui sont occupés par des femmes ».

Remarque sur le taux de chômage des jeunes :

« Le taux de chômage au sens du BIT présente l'inconvénient majeur, pour les jeunes, de rapporter les chômeurs aux actifs, ce dénominateur étant forcément faible pour cette population majoritairement en situation de formation initiale. Le taux s'en trouve en conséquence mécaniquement élevé, beaucoup plus que pour les adultes ; d'autant qu'il est souvent médiatisé à tort comme un taux de chômage des jeunes et non des jeunes actifs³. [...] C'est surtout à partir de 23/24 ans que la majorité des jeunes, hommes et femmes, est en activité au sens statistique »⁴.

Avertissement concernant les chiffres de la demande d'emploi :

- Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.
- Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie A,B,C : en recherche active.
- Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

³ Le conseil d'orientation pour l'emploi abonde dans ce sens : « Dans le cas des jeunes, le taux de chômage pris comme seul indicateur de leur situation face à l'emploi donne une vision de la réalité particulièrement tronquée du fait de cette référence à la population active. En effet, beaucoup de jeunes poursuivent des études et donc ne travaillent pas, ce qui conduit à mesurer le chômage sur une population de jeunes actifs restreinte par rapport à l'ensemble de la classe d'âge. Si le taux de chômage des jeunes de 24 ans a certainement un sens, dans la mesure où la quasi-totalité des jeunes de 24 ans ont achevé leur formation initiale et sont effectivement disponibles pour l'emploi, le taux de chômage des jeunes de 16 ans n'a pas la même signification puisque seule une minorité des jeunes de cet âge est sur le marché de l'emploi (dont beaucoup en contrat d'apprentissage). Son niveau, très élevé, signifie surtout que ceux qui terminent très tôt leurs études et qui n'ont pas d'expérience ont une probabilité très forte de se retrouver sans emploi », Conseil d'orientation pour l'emploi, diagnostic sur l'emploi des jeunes, 10 février 2011, p 8.

⁴ « Emploi des Jeunes : Quelles réalités ? », C. Jakse et F. Maillé -DIRECCTE Rhône Alpes, Juillet 2012, p.16

Avertissement concernant les écarts de salaires en fonction du sexe :

Le choix a été fait de valoriser dans la publication l'écart en fonction du salaire des femmes. Ce choix permet :

- une cohérence avec les autres indicateurs qui utilisent comme référence la valeur la plus faible,
- de souligner la différence exacerbée d'écart de salaire sexué, contrairement à l'indicateur le plus fréquemment calculé - à savoir l'écart de salaire des femmes par rapport à celui des hommes.

Par exemple, dans l'ensemble en Savoie sur la tranche d'âge "plus de 50 ans" :

- les hommes gagnent en moyenne un salaire 36% plus élevé que celui des femmes,
- les femmes gagnent en moyenne un salaire 27% plus faible que celui des hommes.

Arrondissement de Saint Jean de Maurienne (733)

EN RESUME

Démographie

En 2016, l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne comptait environ 43 100 habitants, soit 10% de la population de la Savoie. La population y est plus âgée (31% a moins de 30 ans, contre 35% en Savoie et 51% a plus de 45 ans, contre 47% en Savoie).

Entre 2011 et 2016, la population de l'arrondissement a diminué de 2,5% alors qu'elle a augmenté en Savoie (+2,6%). La population a globalement vieilli puisque les tranches d'âges de 0 à 44 ans ont vu le nombre de personnes diminuer et les tranches d'âge des 60 ans et plus ont vu le nombre de personnes augmenter.

Revenus et pauvreté des ménages

En 2016, l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne comptait environ 19 000 ménages regroupant environ 41 500 personnes. L'arrondissement représentait 10% des ménages fiscaux du département.

Le revenu médian par unité de consommation de l'arrondissement était de 21 644 €. Il était inférieur à celui de la Savoie (22 108 € soit -2,1%) et supérieur à celui de la région (21 478 € soit +0,8%).

La part des ménages fiscaux imposés est de 55,5% dans l'arrondissement contre 56,7% en Savoie 52,6% (soit -1,2 point) et 52,6% en région (soit +2,9 points).

Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne 8,8% des référents fiscaux sont sous le seuil de pauvreté contre 10,1% en Savoie (soit -1,3 point) en 2016 et 12,7% en région (soit -3,9 points).

Comparativement aux autres arrondissements du département, c'est celui où le taux de pauvreté est le moins fort dans l'ensemble (10,4% dans celui d'Albertville et 10,1% dans celui de Chambéry).

Des disparités inter âges peuvent être observées. Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté (12,8%). Le taux de pauvreté du référent fiscal diminue globalement avec l'âge, sauf au-delà de 75 ans.

Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, les non ou peu diplômés (niveau brevet ou BEP, CAP) représentent 60% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (contre 52% en Savoie et 53% en région).

Ainsi, la part des non diplômés est plus importante qu'en Savoie et qu'en région (29% contre respectivement 25% et 28%), tout comme la part des peu diplômés (31% contre 27% en Savoie et 25% en région). La part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (22%) est inférieure à la moyenne départementale et régionale (30%).

D'un point de vue du sexe, les écarts de niveau de formation selon le sexe sont importants. Les femmes sont plus souvent titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur que les hommes (25% contre 20%) ou du baccalauréat (19% contre 17%). Les hommes sont plus souvent titulaires d'un CAP ou BEP que les femmes (38% contre 24%). Enfin, les femmes sont plus souvent non diplômées que les hommes (33% contre 26%).

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

L'arrondissement de Saint Jean de Maurienne présente, en 2016, un taux d'actifs de 76,8% (équivalent à celui de la Savoie, 76,7%). Cependant, la part des actifs ayant un emploi dans la population active est supérieure à celle du département (71,2%, soit +1,8 point) alors que la part des chômeurs est moins importante (5,6% contre 7,3% en Savoie).

Ce taux d'actif est en hausse de 1,4 point depuis 2011. Cette hausse est imputable autant à l'augmentation des actifs ayant un emploi (0,7 point) que des chômeurs (0,7 point).

Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, le taux d'activité présente des disparités en fonction du sexe. En effet, si le taux d'activité de l'arrondissement est de 76,8%, il est de 77,4% pour les hommes contre 76,2% pour les femmes (soit +1,2 point en faveur des hommes). Il convient cependant de noter que c'est l'arrondissement qui présente le moins d'écart entre les hommes et les femmes (5,3 points en plus sur l'arrondissement d'Albertville et 5,5 points en plus sur l'arrondissement de Chambéry).

Dans l'arrondissement, le taux d'emploi, quant à lui, présente des disparités en fonction du sexe. En effet, si le taux d'emploi de l'arrondissement est de 71,2%, il est de 72,3% pour les hommes contre 70% pour les femmes (soit 2,3 points en faveur des hommes). Il convient cependant de noter que c'est l'arrondissement qui présente le moins d'écart entre les hommes et les femmes (6,1 points d'écart sur l'arrondissement d'Albertville et 5,6 points sur l'arrondissement de Chambéry).

Le taux d'emploi présente également des disparités en fonction de l'âge. Il est 43,2% chez les 15-24 ans, 86% chez les 25-54 ans et 49,3% chez les 55-65ans.

Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

L'arrondissement de Saint Jean de Maurienne comptait environ 19 000 emplois en 2016, soit 10% des emplois du département. Les emplois appartiennent principalement aux catégories employés (30%), professions intermédiaires (27%) et ouvriers (24%).

La répartition des emplois par CSP présente quelques différences avec le niveau départemental. Ainsi, sont sous représentées, les catégories cadres et professions intellectuelles supérieures (9% contre 13%) et professions intermédiaires (27% contre 28%). Alors que, sont sur représentées les catégories ouvriers (24% contre 21%) et employés (30% contre 29%).

La majorité des emplois de l'arrondissement sont situés dans le secteur commerce – transports – services divers (48%, part équivalente à la moyenne départementale).

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

La majorité des emplois de l'arrondissement sont des emplois salariés (83%). Cette proportion est équivalente à celle du département (84%).

La part de salariés dans l'emploi est différente de celles du niveau départemental dans deux secteurs : dans le secteur de la construction, la part des emplois salariés est supérieure de 8 points (83% contre 75%) et inférieure de 13 points dans le secteur de l'agriculture (25% contre 38%).

Les femmes sont plus souvent salariées que les hommes (87% contre 80%).

Les taux de féminisation sont supérieurs pour les emplois salariés comparativement aux emplois non-salariés dans les différents secteurs, sauf dans de l'industrie (34% contre 24%) et l'agriculture (29% contre 26%).

Salaires

Le salaire horaire net moyen de l'arrondissement en 2015 est de 13,4 €. Il varie de 10,6 € pour les employés à 23 € pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (soit un salaire 2,1 fois plus

élevé pour les cadres). Comparativement au département, le salaire net moyen est inférieur pour l'ensemble des salariés (13,4 €, soit -0,5 €).

Le salaire horaire net moyen augmente avec l'âge. Entre les extrêmes, le salaire horaire oscille de 10 € pour les 18 - 25 ans à 15,5 € pour les 50 et plus, soit un salaire moyen 1,5 fois plus important pour les seniors.

L'écart de salaire en fonction du sexe est important, comme dans le département et en région. Ainsi, en moyenne dans l'ensemble les hommes ont un salaire 29% plus important par rapport à celui des femmes, comme en Savoie et en région. Ce constat vaut pour toutes les PCS et particulièrement pour les ouvriers et les cadres : 27% pour les cadres, 28% pour les professions intermédiaires, 14% pour les employés et 35% pour les ouvriers.

Le cumul des écarts sexe-âge montre que le salaire d'un homme de 50 ans et plus (17,2 €) est 1,9 fois plus élevé que celui d'une jeune femme (9,1 €). En effet, l'écart de salaire en faveur des hommes s'accroît avec l'âge : 16% de 18 à 25 ans, 28% de 26 à 50 ans et 39% pour les plus de 50 ans.

Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail

Sur l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, en 2016, près d'un actif sur deux occupe un emploi sur sa commune de résidence (44% contre 36% sur le département). Entre 2011 et 2016, la part d'actifs occupant un emploi sur sa commune a légèrement diminué (-2 points, comme en moyenne sur le département).

En 2016, comme sur le département, la plupart des actifs de l'arrondissement utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail (76%, 77% en Savoie). Le recours aux modes de transports écologiques est restreint : transport en commun (4%), marche à pieds (13%).

Chômage et demande d'emploi

En 2016, le taux de chômage au sens du recensement de la population⁵ de l'arrondissement est de 7,4%, soit 2,2 points de moins que sur le département. Le taux de chômage des femmes (8,2%) est supérieur à celui des hommes (6,6%). Les femmes chômeuses représentant 53% de l'ensemble des chômeurs.

Le taux de chômage a augmenté de 1 point entre 2011 et 2016 avec une hausse moins prononcée pour les femmes (+0,9 point) que pour les hommes (+1,1 point).

Dans l'arrondissement au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC⁶ était environ de 3 450, soit 10% des demandeurs d'emploi du département. Parmi ces demandeurs d'emploi, 60% sont sans emploi (contre 59% en Savoie et 57% en région) et 40% cumulent emploi et recherche d'emploi (contre 40% en Savoie et 43% en région).

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche active a augmenté de 1,2% sur l'arrondissement alors qu'il a diminué en Savoie et en région (respectivement -0,7% et -3,1%). Cette augmentation s'explique notamment par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie

⁵ La présente étude retient la définition du taux de chômage au sens du recensement de la population faute de disponibilité des données au sens du BIT à l'échelle de l'arrondissement.

⁶ Avertissement :

- Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.
- Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie A,B,C : en recherche active.
- Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

A (+8,1%) alors que les nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B - en activité réduite courte et de catégorie C - en activité réduite longue ont diminué (-1,7% et -11,2%).

Les femmes représentent 58% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (contre 54% en Savoie et 53% en région). C'est l'arrondissement de Savoie où la part de femmes parmi les demandeurs d'emploi est la plus forte (55% sur l'arrondissement d'Albertville et 53% sur celui de Chambéry).

L'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi ABC présente des disparités sexuées. Le nombre de demandeurs d'emploi hommes a augmenté de 3,6% alors que celui des demandeuses d'emploi a diminué de -0,5%.

Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, les jeunes représentent 11% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (contre 12% en Savoie et 13% en région), les 50 ans et plus représentent 28% (contre 26% en Savoie et 25% en région) et les personnes d'âges intermédiaire 61% (contre 62% en Savoie et en région).

L'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi ABC, présente des disparités par âge. Le nombre de demandeurs d'emploi jeunes a diminué (-3,3%), celui de la tranche intermédiaire a augmenté (2,1%) et celui de 50 ans et plus a augmenté (+1,1%).

Dans l'arrondissement, au 3^{ème} trimestre 2019, la part des demandeurs d'emploi de moins de 6 mois est supérieure à celle du département et la part des demandeurs d'emploi de plus de 6 mois est inférieure.

L'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi ABC, présente des disparités en fonction de l'ancienneté. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois a augmenté (+0,6%). Celui des demandeurs d'emploi de 6 mois à moins d'1 an a fortement augmenté (+7,5%) tandis que celui des demandeurs d'emploi depuis 1 an et plus a diminué (-0,8%).

La répartition de la demande d'emploi par niveau de formation se distingue de celle de la Savoie au niveau des niveaux bac +3 et +4 et des bas niveaux de formation. Ainsi, il y a 12% de niveaux bac +3 ou bac+4 (contre 18% en Savoie), 16% de niveau bac +2, 26% de niveau bac, 46% de bas niveaux de formation (contre 42% en Savoie).

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC sur un an, présente des disparités par niveau de formation. La part de demandeurs d'emploi de niveau bac+3 ou +4 a baissé (-2,6), celle de niveau bac +2 a baissé (-1,6%), celle de niveau bac a baissé (-3,1%) et celle des demandeurs d'emploi de bas niveaux de formation a fortement baissé (-7,1% contre -2,5% en Savoie).

Tissu économique

En 2015, l'arrondissement comptait environ 9 300 établissements, soit 15% des établissements du département. Le secteur commerce, transports, services divers est le premier secteur de l'arrondissement. Sa part est bien supérieure à celle dans le département et la région 71% (contre 64% et 63%).

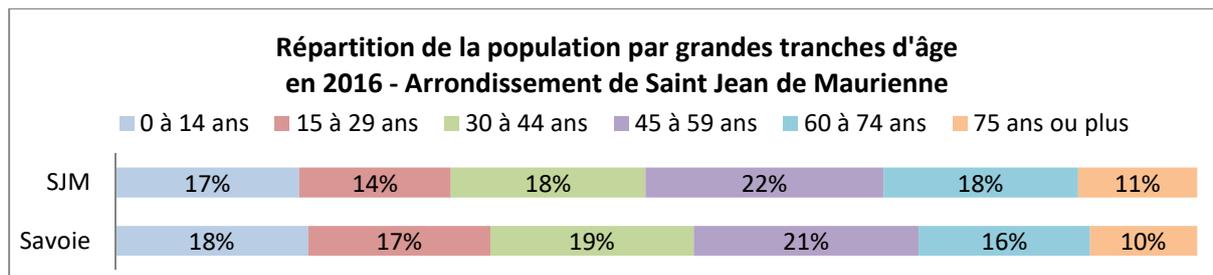
Ainsi, si au niveau départemental l'arrondissement représente 15% des établissements, il rassemble 17% des établissements savoyards du secteur commerces, transports, services divers et seulement 9% des établissements savoyards du secteur construction.

L'arrondissement, comme la Savoie et la région, compte très majoritairement des établissements de très petite taille. La part des établissements sans salariés est encore plus importante qu'en Savoie et en région (80% de 0 salariés, 17% de 1 à 9 salariés).

Démographie

En 2016, l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne comptait environ 43 100 habitants, soit 10% de la population de la Savoie. La population y est plus âgée (31% a moins de 30 ans, contre 35% en Savoie et 51% a plus de 45 ans, contre 47% en Savoie). La répartition de la population est :

- 17% de 0 à 14 ans (contre 18%)
- 14% de 15 à 29 ans (contre 17%)
- 18% de 30 à 44 ans (contre 19%)
- 22% de 45 à 59 ans (contre 21%)
- 18% de 60 à 74 ans (contre 16%)
- 11% de 75 ans ou plus (contre 10%)

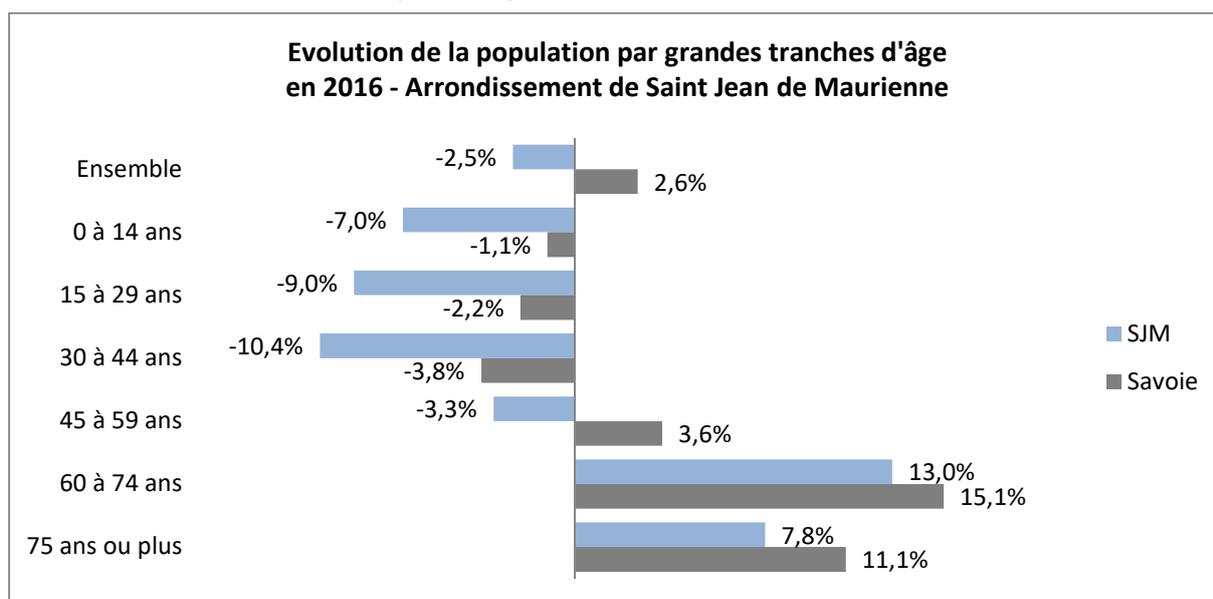


Source : Insee, RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Entre 2011 et 2016, la population de l'arrondissement a diminué de 2,5% alors qu'elle a augmenté en Savoie (+2,6%). La population a globalement vieilli puisque les tranches d'âges de 0 à 44 ans ont vu le nombre de personnes diminuer et les tranches d'âge des 60 ans et plus ont vu le nombre de personnes augmenter. Ainsi, comparativement aux évolutions départementales :

- La tranche de 0 à 14 ans a diminué de -7%, contre -1,1%
- La tranche de 15 à 29 ans a diminué de -9%, contre -2,2%
- La tranche de 30 à 44 ans a diminué de -10,4%, contre -3,8%
- La tranche de 45 à 59 ans a diminué de -3,3%, alors qu'elle a augmenté en Savoie (+3,6%)
- La tranche de 60 à 74 ans a augmenté de 13%, contre 15,1%
- La tranche de 75 ans ou plus a augmenté de 7,8%, contre 11,1%.



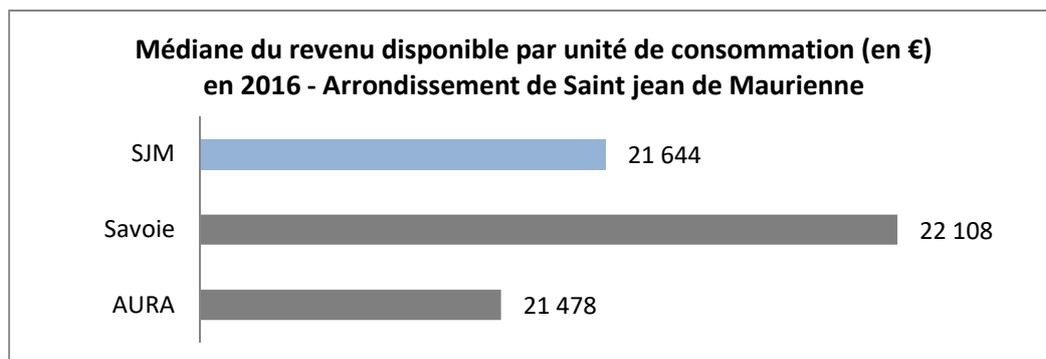
Source : Insee, RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Revenus et pauvreté des ménages

En 2016, l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne comptait environ 19 000 ménages regroupant environ 41 500 personnes. L'arrondissement représentait 10% des ménages fiscaux du département.

Le revenu médian par unité de consommation de l'arrondissement était de 21 644 €. Il était inférieur à celui de la Savoie (22 108 € soit -2,1%) et supérieur à celui de la région (21 478 € soit +0,8%).

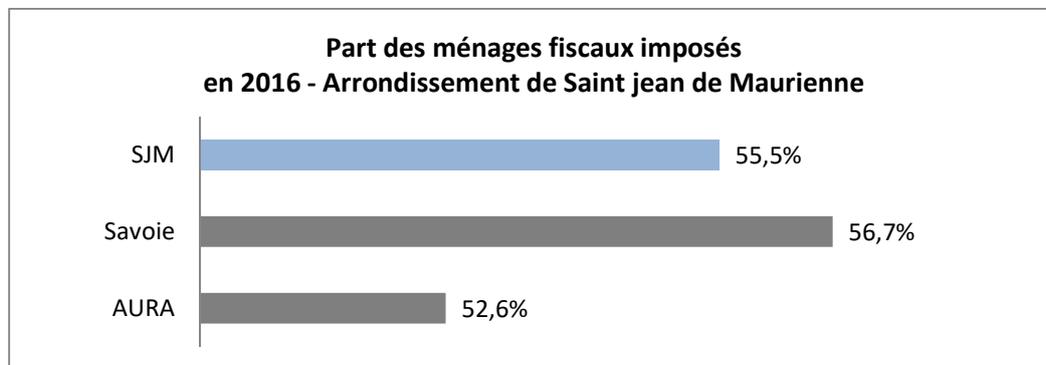


Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016

La part des ménages fiscaux imposés est de 55,5% dans l'arrondissement contre 56,7% en Savoie 52,6% (soit -1,2 points) et 52,6% en région (soit +2,9 points).



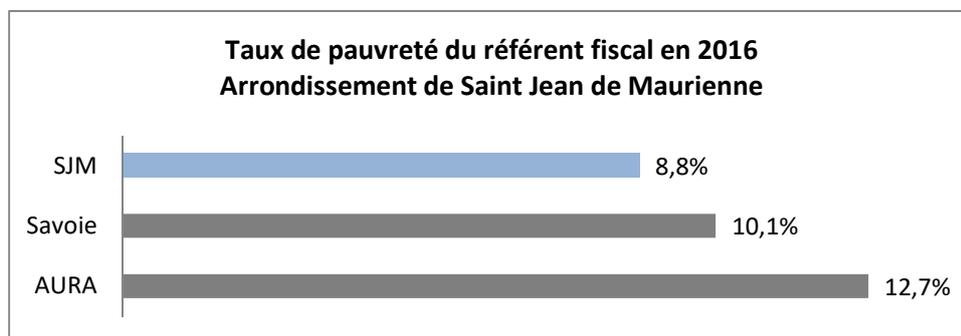
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016

Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne 8,8% des référents fiscaux sont sous le seuil de pauvreté contre 10,1% en Savoie (soit -1,3 point) en 2016 et 12,7% en région (soit -3,9 points).

Comparativement aux autres arrondissements du département, c'est celui où le taux de pauvreté est le moins fort dans l'ensemble (10,4% dans celui d'Albertville et 10,1% dans celui de Chambéry).



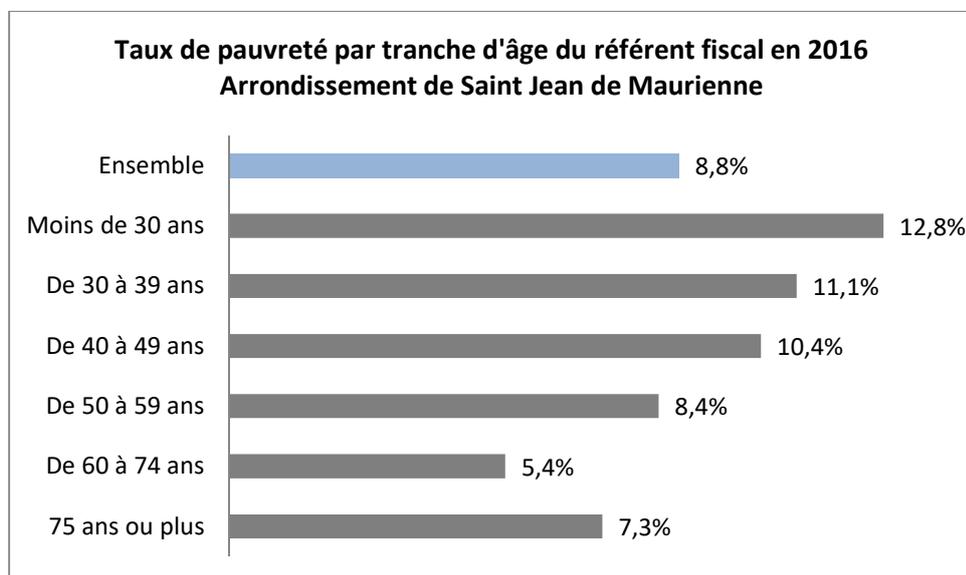
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

Des disparités inter âges peuvent être observées. Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté. Le taux de pauvreté du référent fiscal diminue globalement avec l'âge, sauf au-delà de 75 ans :

- 12,8% des moins de 30 ans,
- 11,1% pour les tranches d'âge 30 à 39 ans,
- 10,4% pour la tranche d'âge 40 à 49 ans,
- 8,4% pour la tranche d'âge 50 à 59 ans,
- 5,4% pour la tranche d'âge 60 à 74 ans,
- 7,3% pour la tranche d'âge 75 ans et plus.



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

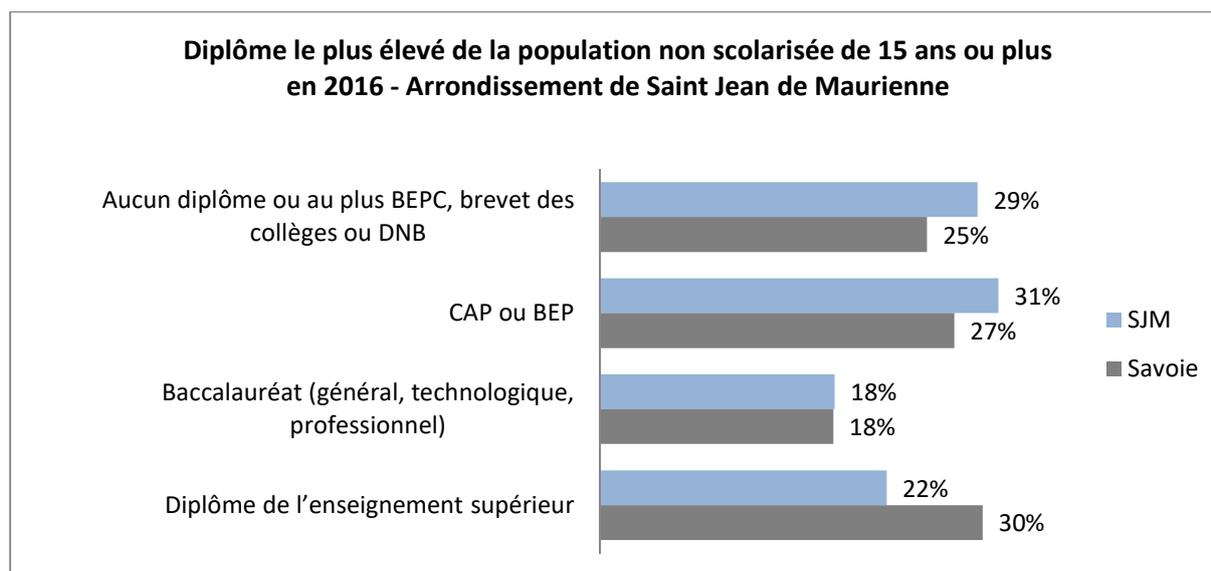
Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, les non ou peu diplômés (niveau brevet ou BEP, CAP) représentent 60% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (contre 52% en Savoie et 53% en région).

Ainsi, la part des non diplômés est plus importante qu'en Savoie et qu'en région (29% contre respectivement 25% et 28%), tout comme la part des peu diplômés (31% contre 27% en Savoie et 25% en région). La part des titulaires d'un baccalauréat est équivalente à celle du département (18% contre 17% en région). Enfin, la part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (22%) est inférieure à la moyenne départementale et régionale (30%).



Sources : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, entre 2011 et 2016, la part des non diplômés dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus a diminué de -5 points, comme en Savoie tandis que la part des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de +3 points (contre +4 points en Savoie). En revanche, les parts des diplômés de niveau V et niveau IV ont légèrement augmenté (respectivement +1 point contre 0 point en Savoie).

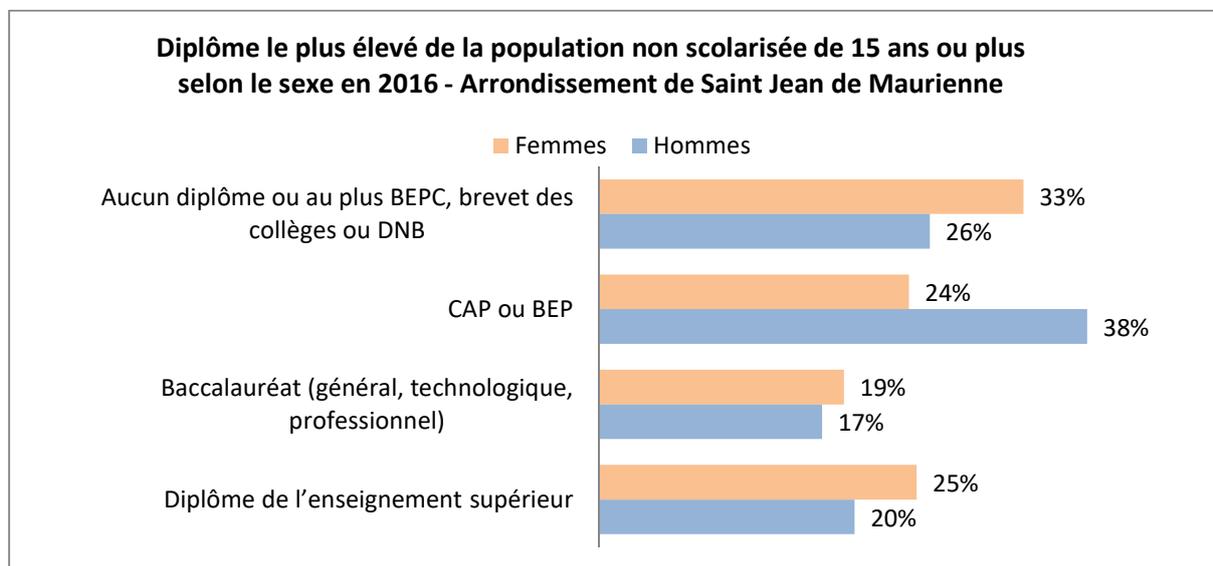
Evolution 2011 - 2016 du diplôme le plus élevé de la population de 15 ans ou plus

	SJM	Savoie
Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB	-5 points	-5 points
CAP ou BEP	1 point	0 point
Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	1 point	0 point
Diplôme de l'enseignement supérieur	3 points	4 points

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

D'un point de vue sexué, les femmes sont plus souvent non diplômées que les hommes (33% contre 26%). Cette part non diplômés féminine est supérieure à celle du département (+5 points). Les hommes sont plus souvent titulaires d'un CAP ou BEP que les femmes (38% contre 24%). Cette part de titulaires de CAP et BEP masculins est bien supérieure à celle du département (+5 points). Les femmes sont également un peu plus souvent titulaires d'un baccalauréat (19% contre 17%) ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (25% contre 20%).



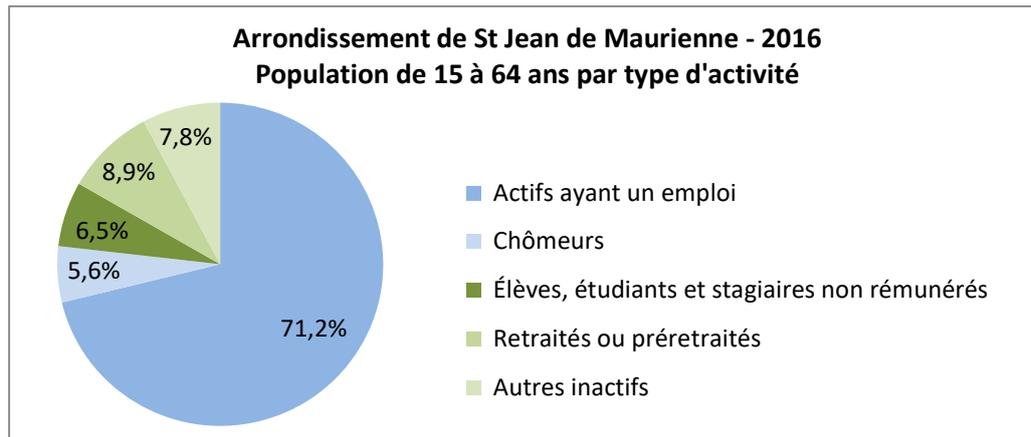
Sources : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

L'arrondissement de Saint Jean de Maurienne présente, en 2016, un taux d'actifs de 76,8% (équivalent à celui de la Savoie, 76,7%). Cependant, la part des actifs ayant un emploi dans la population active est supérieure à celle du département (71,2%, soit +1,8 points) alors que la part des chômeurs est moins importante (6,5% contre 7,3% en Savoie).

Le taux d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, comptabilisés parmi les inactifs est le moins important des trois arrondissements (6,5% contre respectivement 7,1% et 10,3% sur les arrondissements d'Albertville et de Chambéry). Tandis que le taux de retraités et de préretraités est le plus élevé des trois arrondissements (8,9% contre respectivement 7,1% et 7,4% sur les arrondissements d'Albertville et de Chambéry).

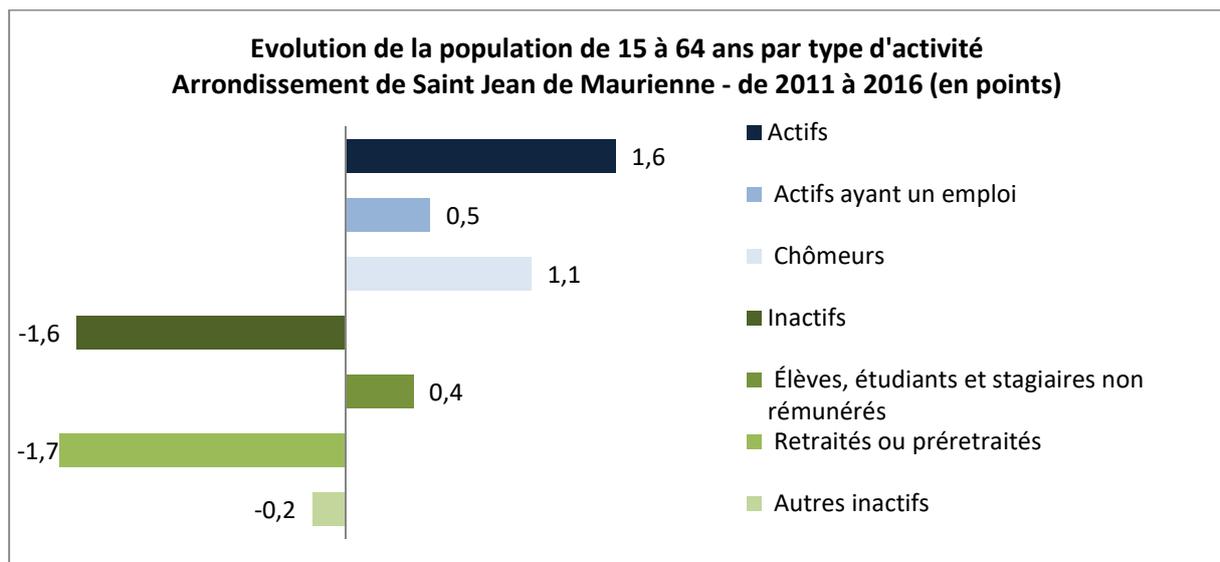


Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016

Ce taux d'actif est en hausse de 1,4 point depuis 2011. Cette hausse est imputable autant à l'augmentation des actifs ayant un emploi (0,7 point) que des chômeurs (0,7 point).

Le taux de retraité est en baisse entre 2011 et 2016 mais dans une moindre mesure que dans le département et les autres arrondissements (-0,9 point, contre -1,3 point en Savoie).



Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

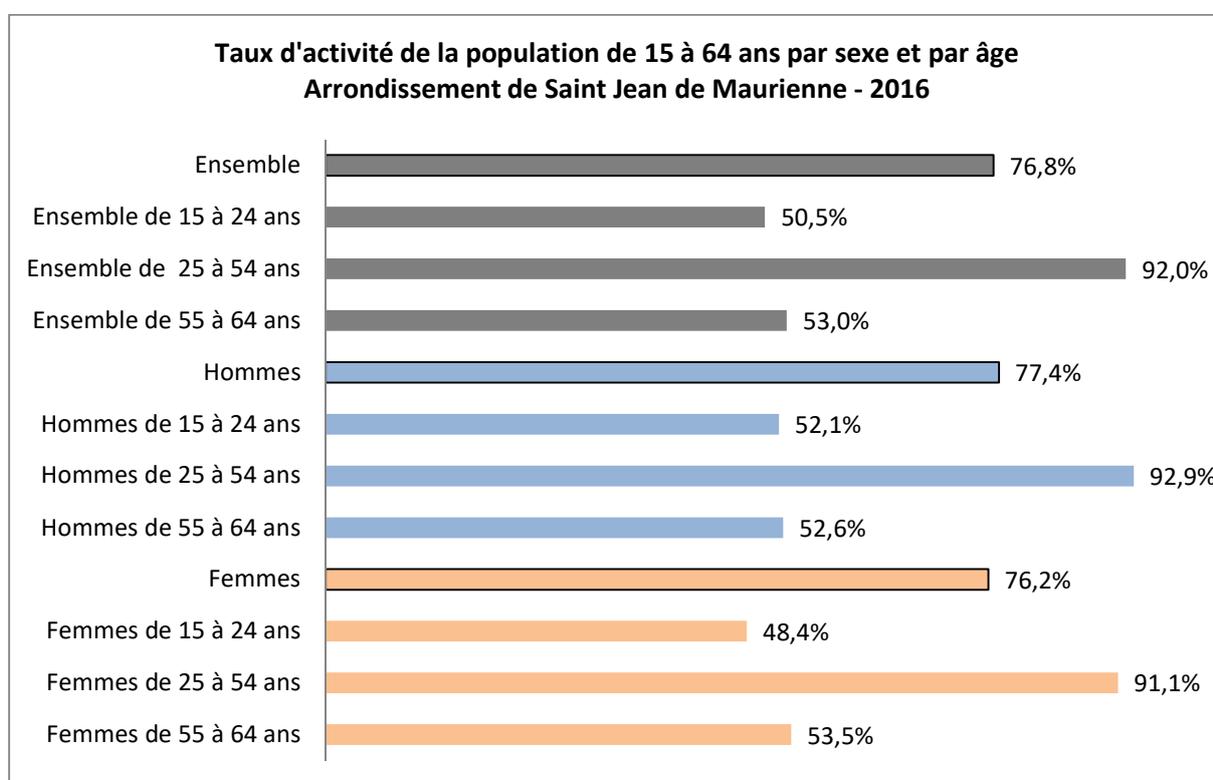
Indicateur : EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016

Le taux d'activité présente des disparités en fonction du sexe. En effet, si le taux d'activité de l'arrondissement est de 76,8%, il est de 77,4% pour les hommes contre 76,2% pour les femmes (soit +1,2 point en faveur des hommes).

Il convient cependant de noter que c'est :

- l'arrondissement qui présente le moins d'écart entre les hommes et les femmes (+5,3 points sur l'arrondissement d'Albertville et +5,5 points sur l'arrondissement de Chambéry).
- Le seul arrondissement où le taux d'activité des femmes est plus élevé que celui des hommes sur la tranche d'âge 55-64 ans (53,5% contre 52,6%).

Le taux d'activité présente également des disparités en fonction de l'âge. Il est 50,5% chez les 15-24 ans, 92% chez les 25-54 ans et 53% chez les 55-65ans.



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

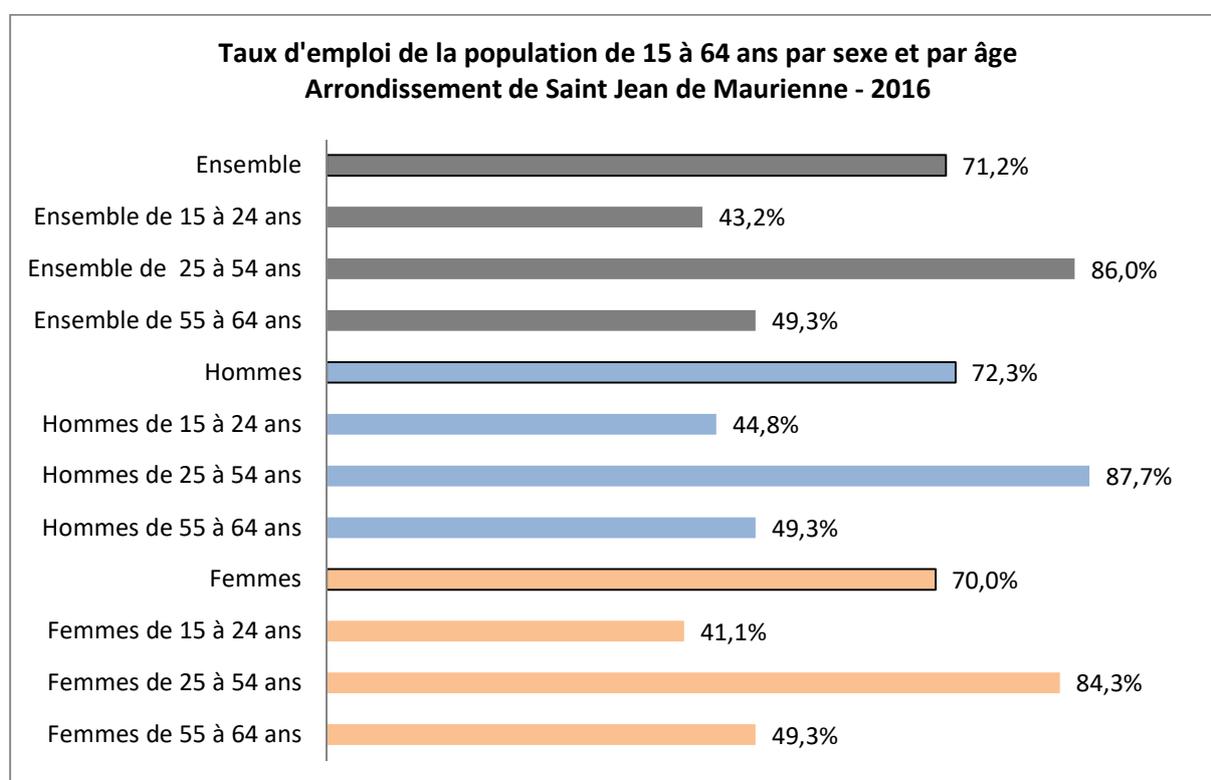
Le taux d'emploi présente des disparités en fonction du sexe.

En effet, si le taux d'emploi de l'arrondissement est de 71,2%, il est de 72,3% pour les hommes contre 70% pour les femmes (soit +2,3 points en faveur des hommes).

Il convient cependant de noter que c'est :

- l'arrondissement qui présente le moins d'écart entre les hommes et les femmes (+6,1 points sur l'arrondissement d'Albertville et +5,6 points sur celui de Chambéry).
- Le seul arrondissement le taux d'activité des femmes est équivalent à celui des hommes sur la tranche d'âge 55-64 ans (49,3%).

Le taux d'emploi présente également des disparités en fonction de l'âge. Il est 43,2% chez les 15-24 ans, 86% chez les 25-54 ans et 49,3% chez les 55-65ans.



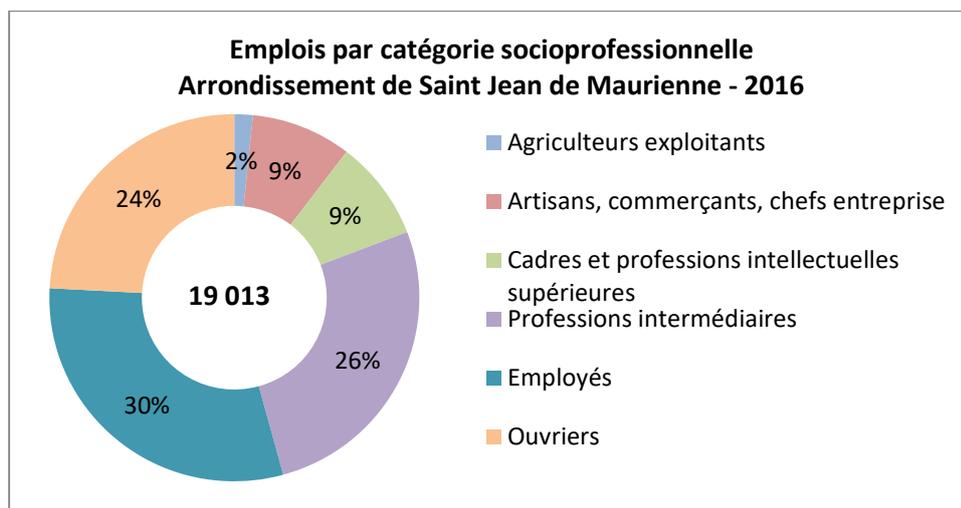
Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

L'arrondissement de Saint Jean de Maurienne comptait environ 19 000 emplois en 2016, soit 10% des emplois du département. Les emplois appartiennent principalement aux catégories employés (30%), professions intermédiaires (27%) et ouvriers (24%).

La répartition des emplois par CSP présente quelques différences avec le niveau départemental. Ainsi, sont sous représentées, les catégories cadres et professions intellectuelles supérieures (9% contre 13%) et professions intermédiaires (27% contre 28%). Alors que, sont sur représentées les catégories ouvriers (24% contre 21%) et employés (30% contre 29%).



Source : Insee, 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019
Indicateur : EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2016

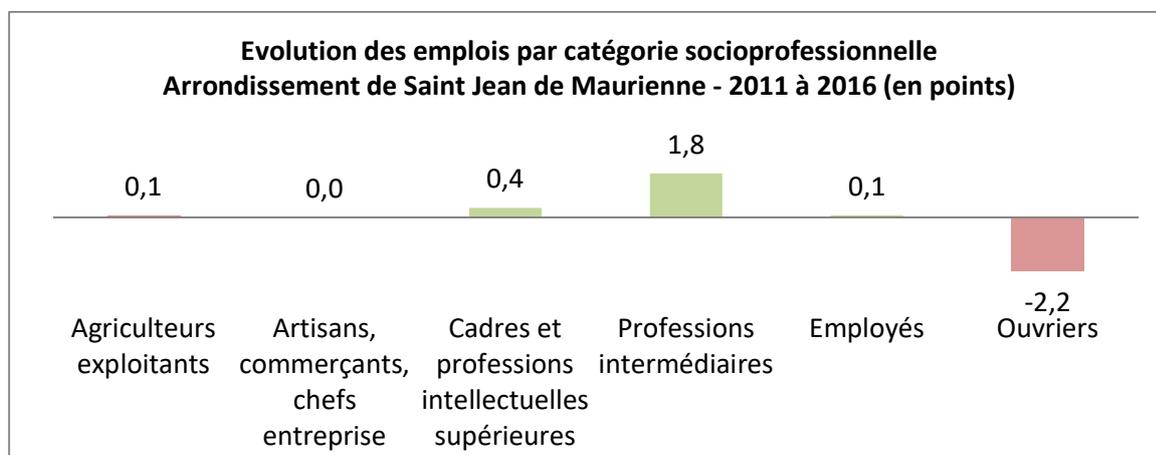
Les catégories socioprofessionnelles ayant vu leur part augmenter entre 2011 et 2016 sont :

- les professions intermédiaires (+1,8 point contre +1,2 en Savoie),
- les cadres et professions intellectuelles supérieures (+0,4 point contre +0,7 en Savoie),

Les ouvriers voient leur part diminuer sur la même période (-2,2 points contre -1,3 en Savoie),

La part des autres catégories reste stable sur la période :

- Les agriculteurs (+0,1 point contre -0,1 en Savoie),
- les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (part inchangée contre +0,2 en Savoie),
- les employés (+0,1 point contre -0,9 en Savoie).

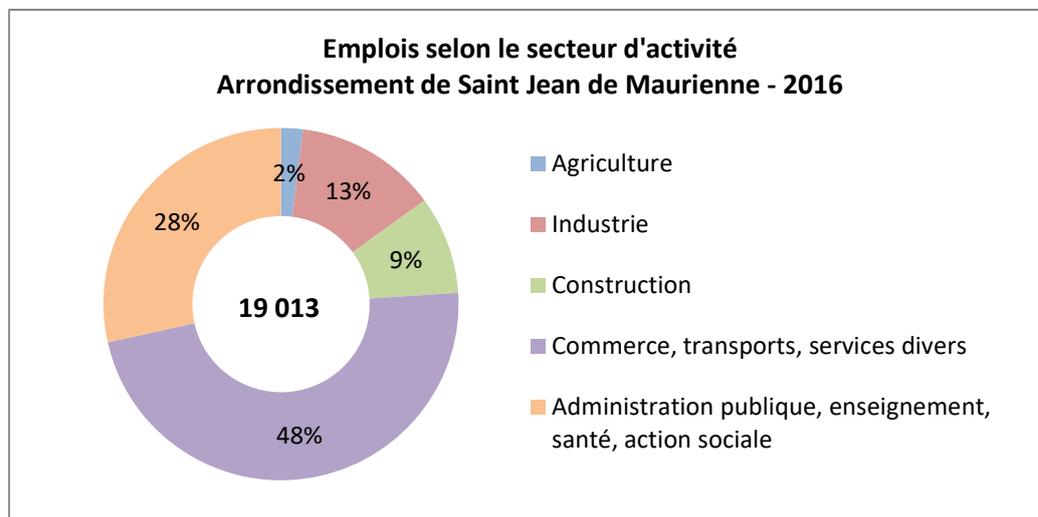


Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019
Indicateur : EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2011 et 2016

La majorité des emplois de l'arrondissement sont situés dans le secteur commerce – transports – services divers (48%, part équivalente à la moyenne départementale).

Le deuxième secteur de l'arrondissement est celui des administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (28%). Ce secteur est sous-représenté comparativement à la moyenne départementale (30%).

Viennent ensuite les secteurs de l'industrie (13%), la construction (9%) - respectivement +1 point par rapport à la moyenne départementale - et l'agriculture (2%).

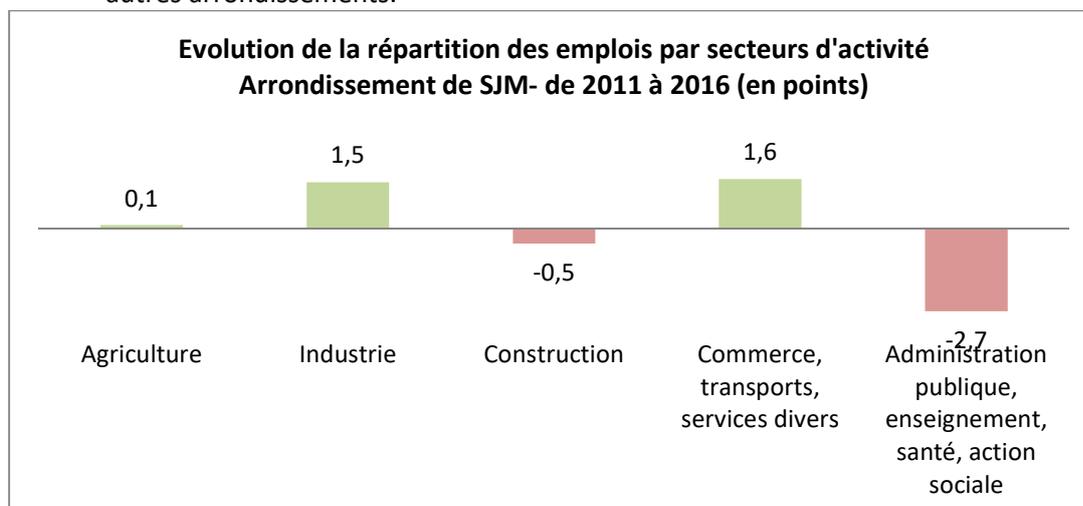


Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Entre 2011 et 2016 :

- La part des emplois dans l'industrie a augmenté (+1,5 point contre +0,7 sur le département).
- La part des emplois dans la construction a diminué (-0,5 point contre +0,1 en sSavoie).
- La part du secteur commerce – transports – services divers augmente (+1,6 point) alors qu'elle diminue sur le département (-0,2 point).
- La part du secteur administrations publiques - enseignement – santé - action sociale a diminué plus fortement que sur le département (-2,7 points contre -0,5).
- Enfin, la faible part du secteur agriculture reste stable comme sur le département et les autres arrondissements.

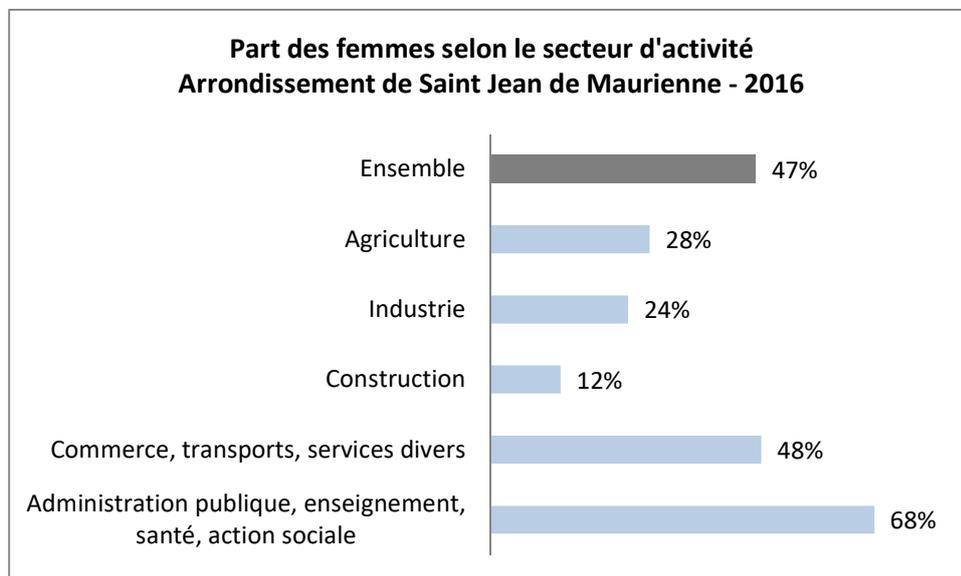


Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Si les femmes occupent 47% de l'ensemble des emplois de l'arrondissement et 48% des emplois du secteur commerce – transports – services divers, elles sont :

- surreprésentées dans le secteur administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (68%),
- sous représentées dans les secteurs de l'agriculture (28%), l'industrie (24%) et la construction (12%).

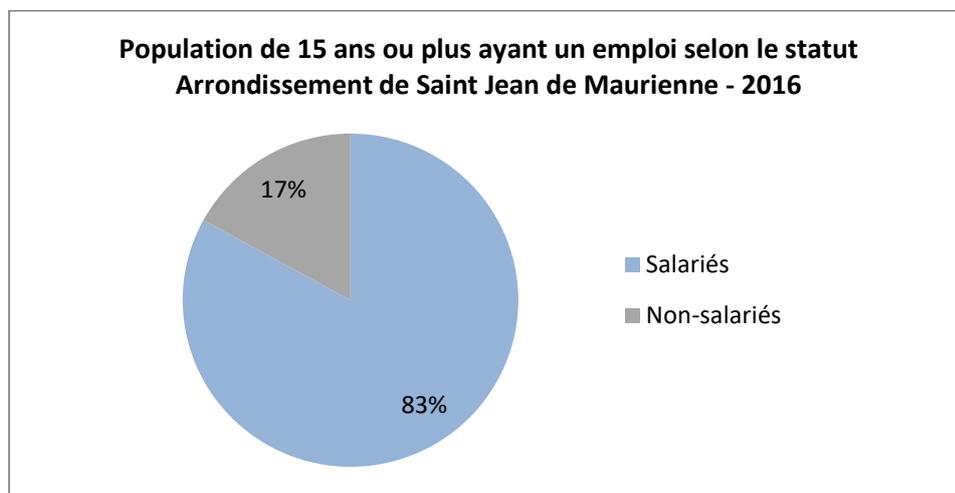


Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié⁷

La majorité des emplois de l'arrondissement sont des emplois salariés (83%). Cette proportion est équivalente à celle du département (84%).

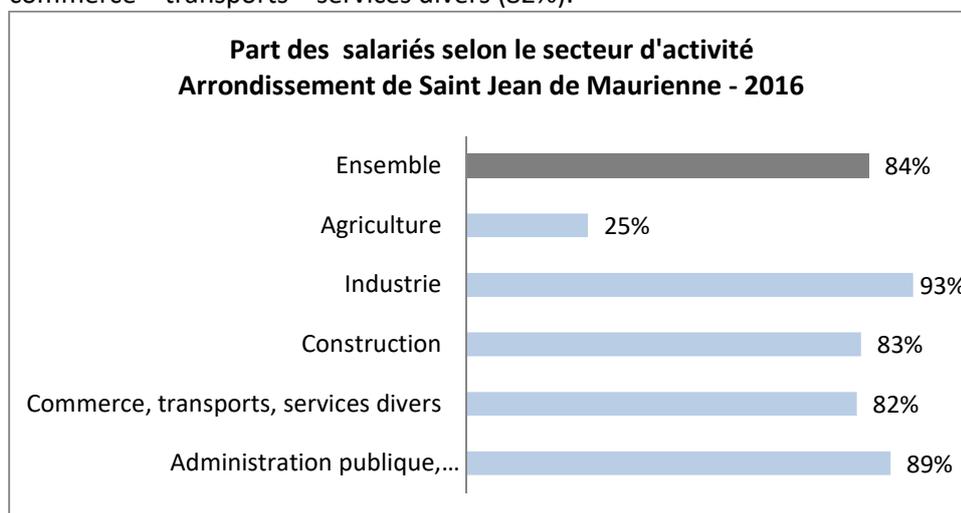


Sources : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

La part de salariés dans l'emploi est différente de celles du niveau départemental dans deux secteurs : dans le secteur de la construction, la part des emplois salariés est supérieure de 8 points (83% contre 75%) et inférieure de 13 points dans le secteur de l'agriculture (25% contre 38%).

Les proportions de salariés dans l'emploi sont sensiblement équivalentes dans les autres secteurs. Ainsi, le secteur de l'industrie et le secteur administration publique – enseignement – santé - action sociale emploient majoritairement des salariés (respectivement 93% et 89%) ainsi que le secteur commerce – transports – services divers (82%).



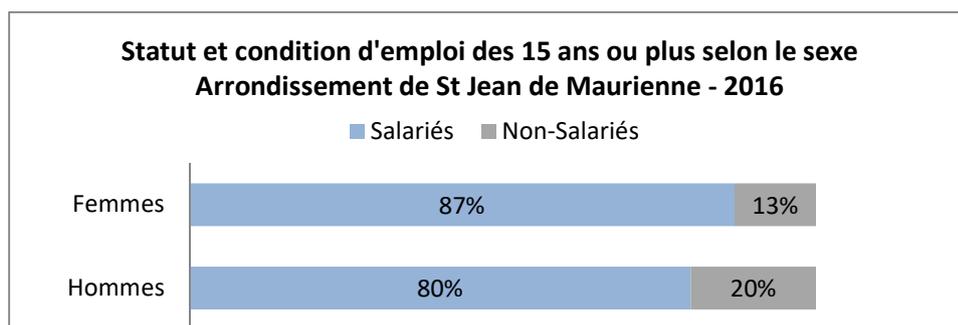
Sources : Insee, RP 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

⁷ Les indicateurs concernant les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié peuvent présenter une légère différence au niveau du total. En effet, certains indicateurs sont issus :

- de l'exploitation principale du recensement de la population, d'autres sont issus de l'exploitation complémentaire,
- d'une exploitation en fonction du lieu de domiciliation et d'autres en fonction du lieu de travail.

Les femmes sont plus souvent salariées que les hommes (87% contre 80%).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016

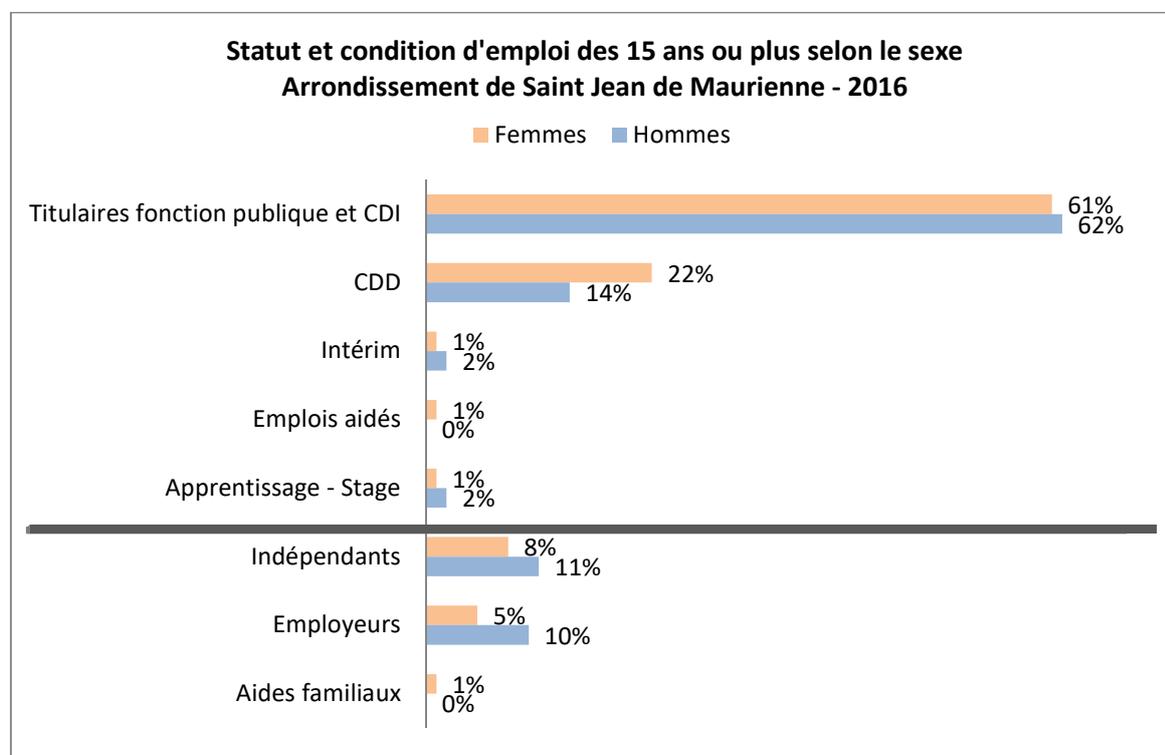
Cependant la part des femmes titulaires de la fonction publique ou en CDI est équivalente à celle des hommes (respectivement 61% et 62%) alors que sur le département cette catégorie d'emploi est plus souvent occupée par les femmes que par les hommes (pour mémoire 70% des femmes contre 65% des hommes en Savoie).

En revanche, la part des femmes en CDD est plus forte que celle des hommes (22% contre 14%).

Les parts sont similaires pour les salariés en intérim, en emplois aidés et en apprentissage – stage.

En corolaire, les hommes occupent plus fréquemment des emplois non-salariés :

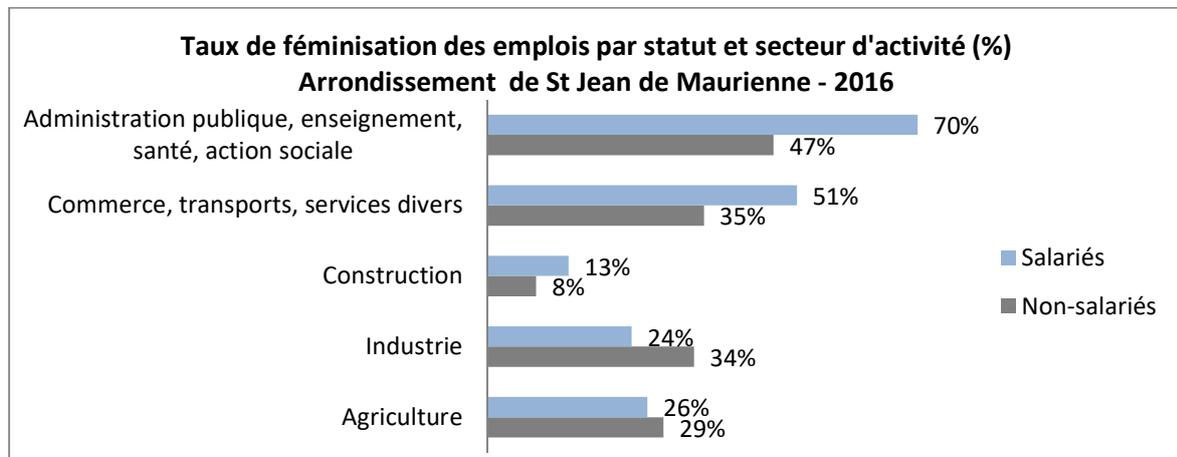
- 11% des hommes sont indépendants (contre 8% des femmes),
- 10% des hommes sont employeurs (contre 5% de femmes).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

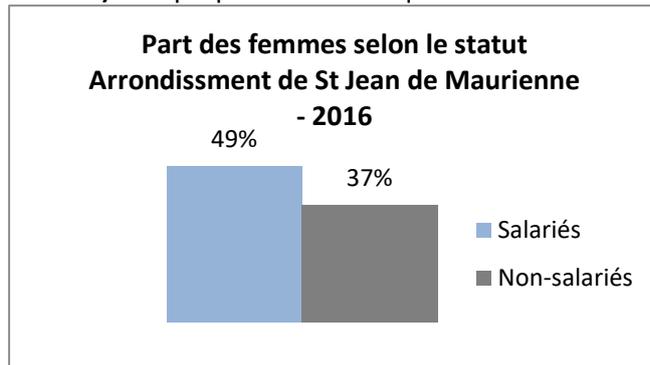
Indicateur : ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016

Les taux de féminisation sont supérieurs pour les emplois salariés comparativement aux emplois non-salariés dans les différents secteurs, sauf dans de l'industrie (34% contre 24%) et l'agriculture (29% contre 26%).



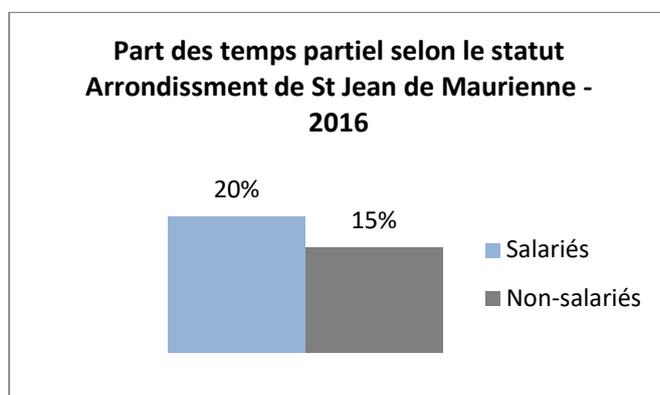
Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019
 Indicateur : EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2016

La part des femmes est supérieure dans les emplois salariés (49% contre 37% pour les emplois non-salariés). Ces proportions sont équivalentes dans les trois arrondissements.



Sources : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019
 Indicateur : ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

La part des emplois à temps partiel est supérieure dans les emplois salariés (20% contre 15% pour les emplois non-salariés). Ces proportions sont équivalentes dans les trois arrondissements.



Sources : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019
 Indicateur : ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

Salaires

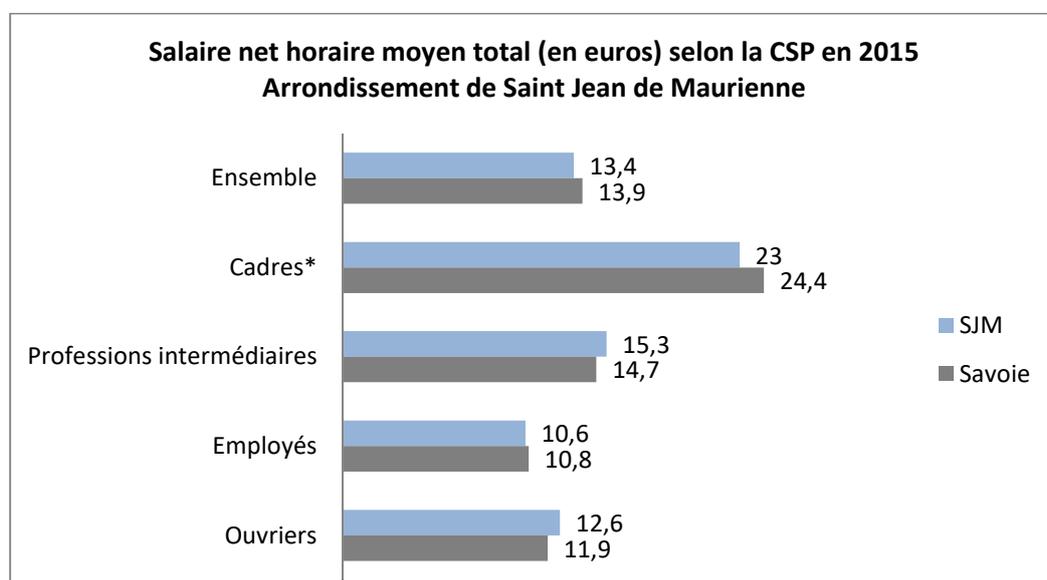
Le salaire horaire net moyen de l'arrondissement en 2015 est de 13,4 €. Il varie de 10,6 € pour les employés à 23 € pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (soit un salaire 2,1 fois plus élevé pour les cadres).

Comparativement au département, dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, le salaire net moyen est inférieur pour :

- l'ensemble des salariés (13,4 €, soit -0,5 €),
- les cadres (23 € soit +1,4 €),
- les employés (10,6 € soit -0,2 €),

Mais supérieur pour :

- les professions intermédiaires (15,3 € soit +0,6 €),
- les ouvriers (12,6 € soit +0,7 €).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

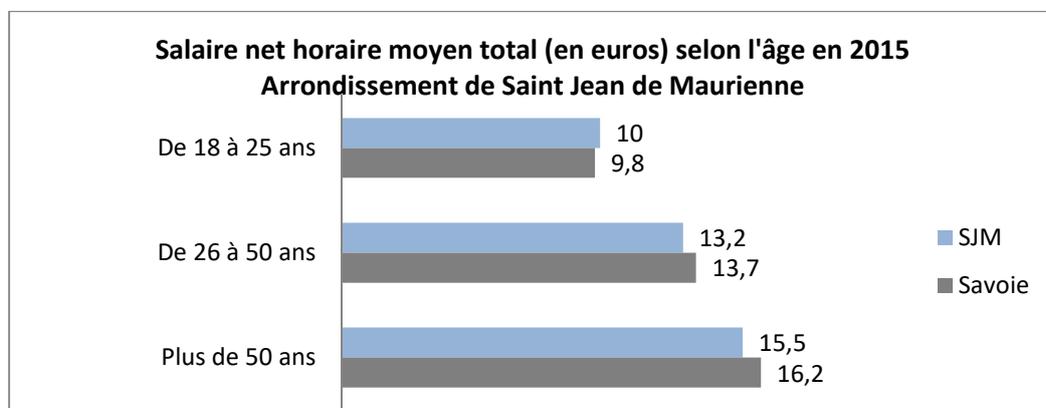
Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

Indicateur : SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015

** Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés*

Le salaire horaire net moyen augmente avec l'âge. Entre les extrêmes, le salaire horaire oscille de 10 € pour les 18 - 25 ans à 15,5 € pour les 50 et plus, soit un salaire moyen 1,5 fois plus important pour les seniors. Comparativement au département et à la région, ce salaire moyen est :

- Supérieur pour les 18-25 ans (respectivement +0,2 € et 0,3 €),
- Inférieur pour les 26-50 ans (respectivement -0,5 € et -0,8 €),
- Inférieur pour les plus de 50 ans (respectivement -0,7 € et -1 €).



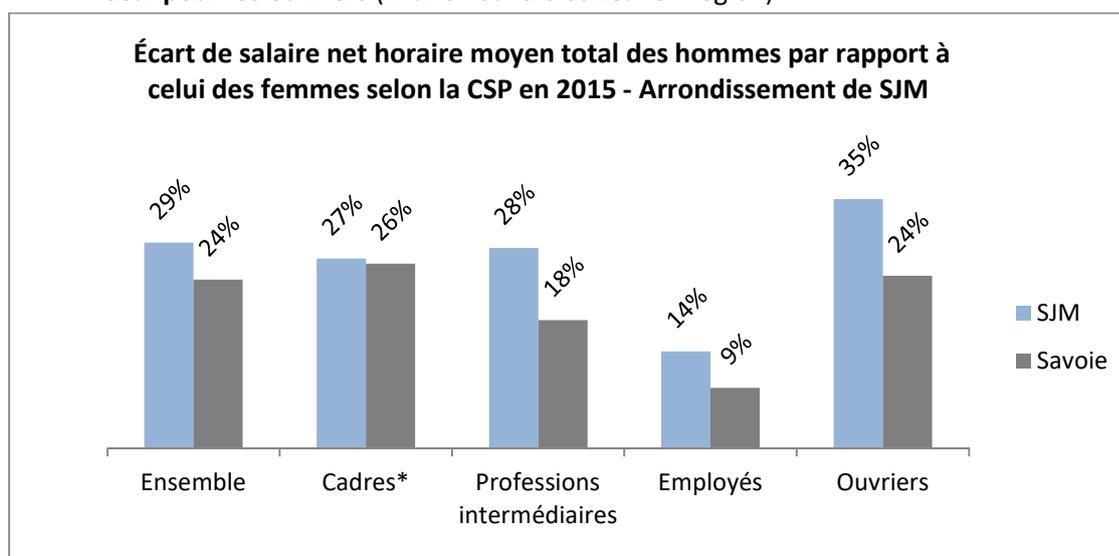
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

L'écart de salaire en fonction du sexe est important, comme dans le département et en région. Ainsi, en moyenne dans l'ensemble les hommes ont un salaire 29% plus important par rapport à celui des femmes, comme en Savoie et en région. Ce constat vaut pour toutes les PCS et particulièrement pour les ouvriers :

- **27% pour les cadres** (26% en Savoie et 24% en région),
- **28% pour les professions intermédiaires** (18% en Savoie et 17% en région),
- **14% pour les employés** (comme en Savoie et en région),
- **35% pour les ouvriers** (24% en Savoie et 18% en région).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

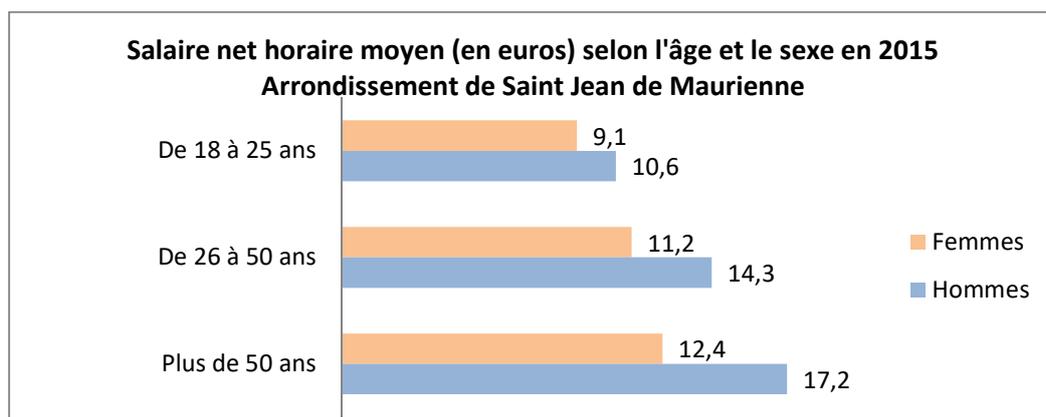
Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

Indicateur : SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015

Traitement : DIRECCTE

** Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés*

Le cumul des écarts sexe-âge montre que le salaire d'un homme de 50 ans et plus (17,2 €) est 1,9 fois plus élevé que celui d'une jeune femme (9,1 €).



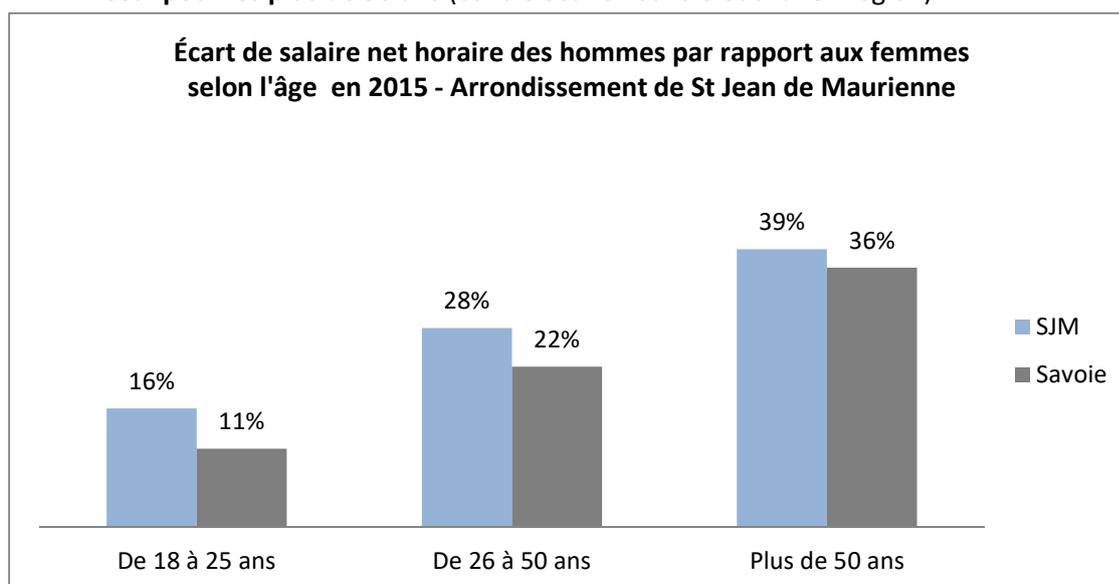
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

En effet, l'écart de salaire en faveur des hommes s'accroît avec l'âge :

- **16% de 18 à 25 ans** (contre 11% en Savoie et 8% en région),
- **28% de 26 à 50 ans** (contre 22% en Savoie et 20% en région),
- **39% pour les plus de 50 ans** (contre 36% en Savoie et 37% en région).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

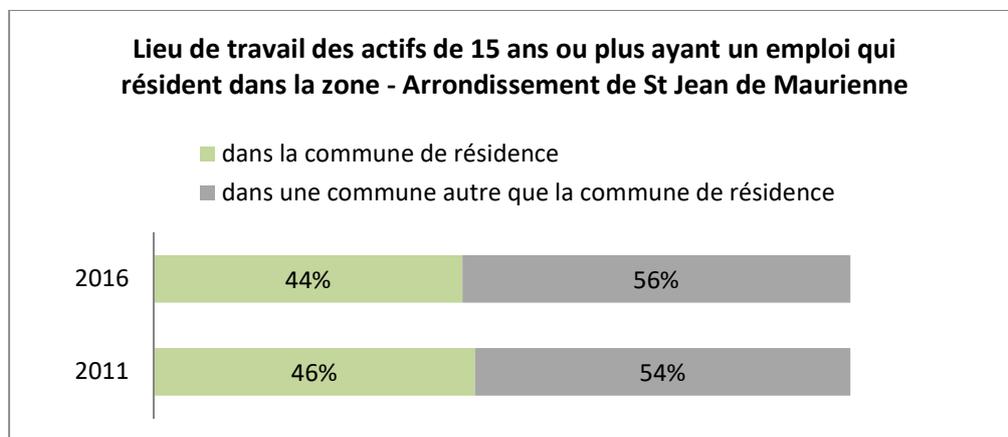
Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

Traitement : DIRECCTE

Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail

Sur l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, en 2016, près d'un actif sur deux occupe un emploi sur sa commune de résidence (44% contre 36% sur le département). Entre 2011 et 2016, la part d'actifs occupant un emploi sur sa commune a légèrement diminué (-2 points, comme en moyenne sur le département).

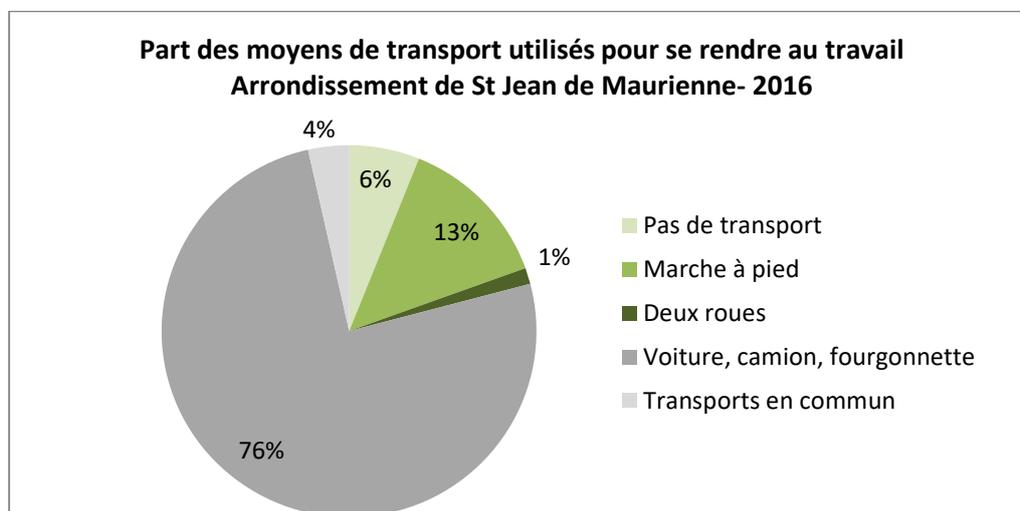


Source : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi résidant dans la zone

En 2016, comme sur le département, la plupart des actifs de l'arrondissement utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail (76%, 77% en Savoie).

Le recours aux modes de transports écologiques est restreint : transport en commun (4%), marche à pieds (13%). 1% utilisent un deux roues (pas de précision sur le caractère motorisé ou non) et 6% n'ont pas de transport. La marche à pieds est plus répandue dans l'arrondissement que sur le département (13% contre 9%).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

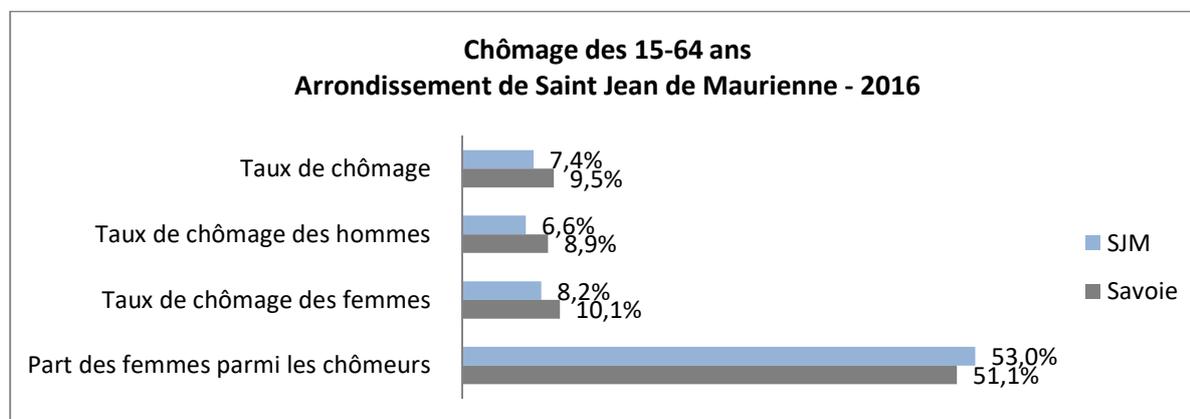
Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi

Indicateur : ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2016

Chômage et demande d'emploi⁸

En 2016, le taux de chômage de l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne est de 7,4%, soit 2,2 points de moins que sur le département. Le taux de chômage des femmes (8,2%) est supérieur à celui des hommes (6,6%). Les femmes chômeuses représentant 53% de l'ensemble des chômeurs.

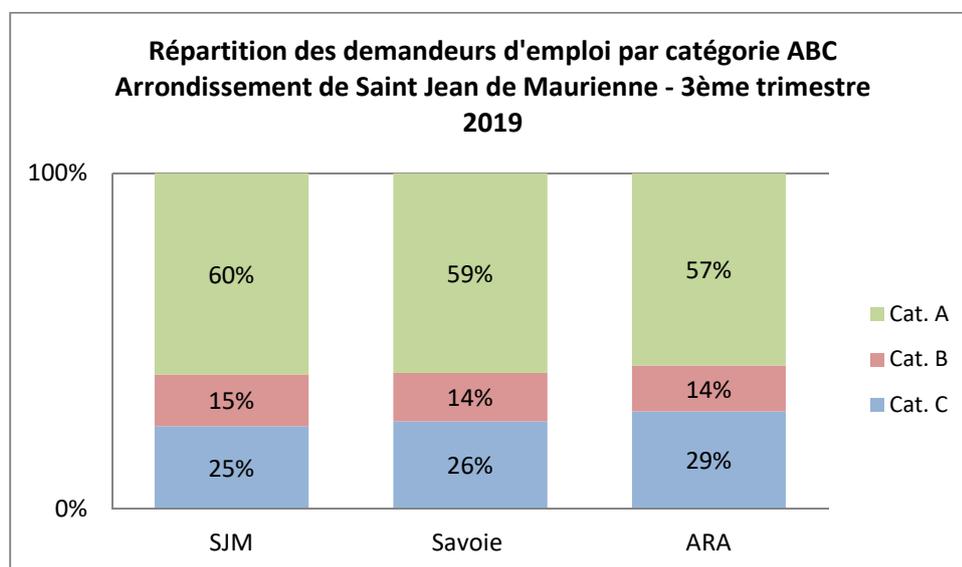
Le taux de chômage a augmenté de 1 point entre 2011 et 2016 avec une hausse moins prononcée pour les femmes (+0,9 point) que pour les hommes (+1,1 point).



Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15 – 64 ans

Dans l'arrondissement au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC était environ de 3 450, soit 10% des demandeurs d'emploi du département. Parmi ces demandeurs d'emploi, 60% sont sans emploi (contre 59% en Savoie et 57% en région) et 40% cumulent emploi et recherche d'emploi (contre 40% en Savoie et 43% en région).



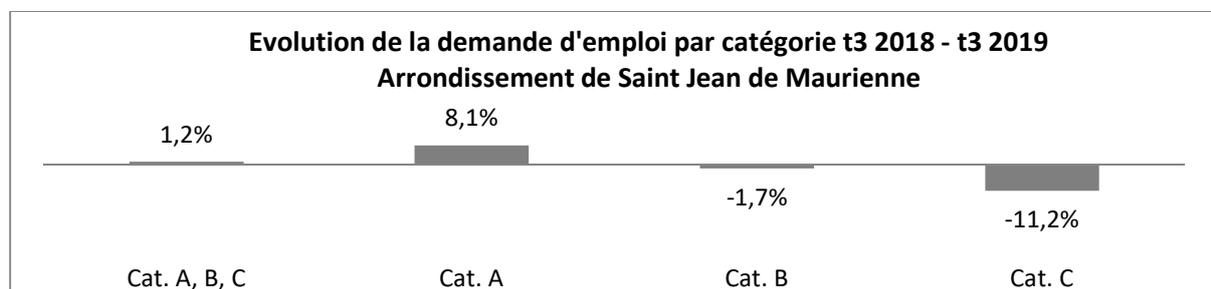
Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

⁸ Avertissement :

- Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.
- Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie ABC : en recherche active.
- Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche active a augmenté de 1,2% sur l'arrondissement alors qu'il a diminué en Savoie et en région (respectivement -0,7% et -3,1%). Cette augmentation s'explique notamment par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (+8,1%) alors que les nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B - en activité réduite courte et de catégorie C - en activité réduite longue ont diminué (-1,7% et -11,2%).

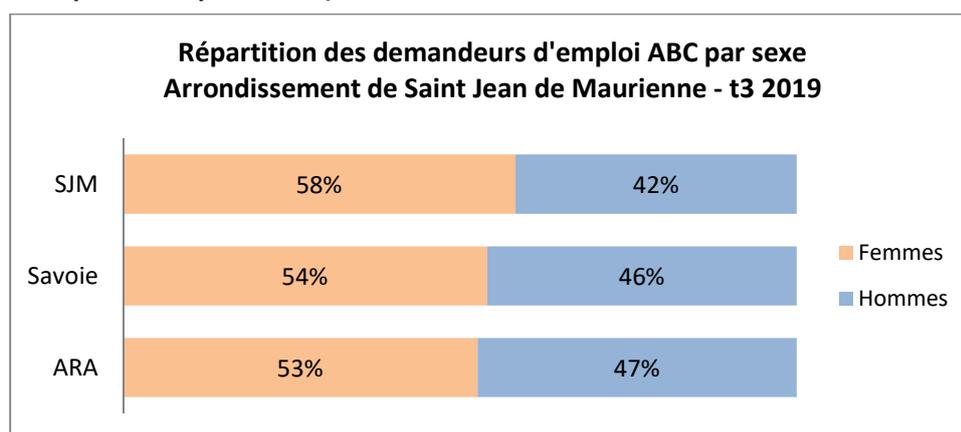


Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

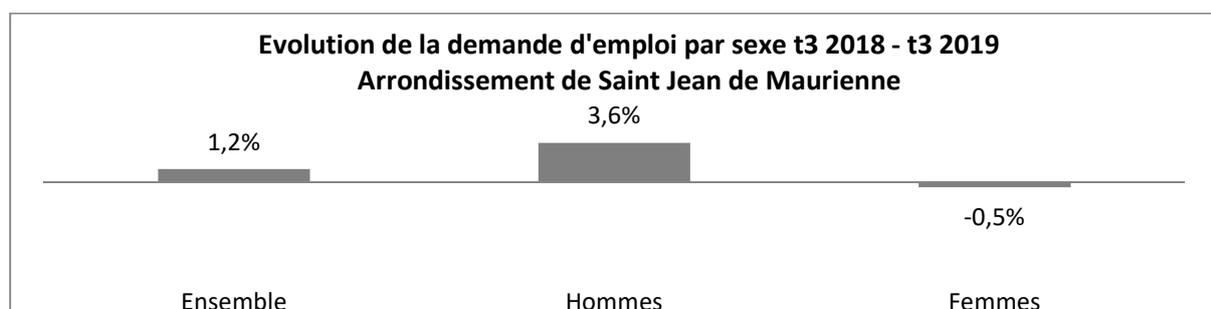
Les femmes représentent 58% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (contre 54% en Savoie et 53% en région). C'est l'arrondissement de Savoie où la part de femmes parmi les demandeurs d'emploi est la plus forte (55% sur l'arrondissement d'Albertville et 53% sur celui de Chambéry).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC de l'arrondissement sur un an, présente des disparités sexuées. Si ce nombre a globalement augmenté de 1,2%, le nombre de demandeurs d'emploi hommes a augmenté de 3,6% alors que le nombre de demandeuses d'emploi a diminué de -0,5%.

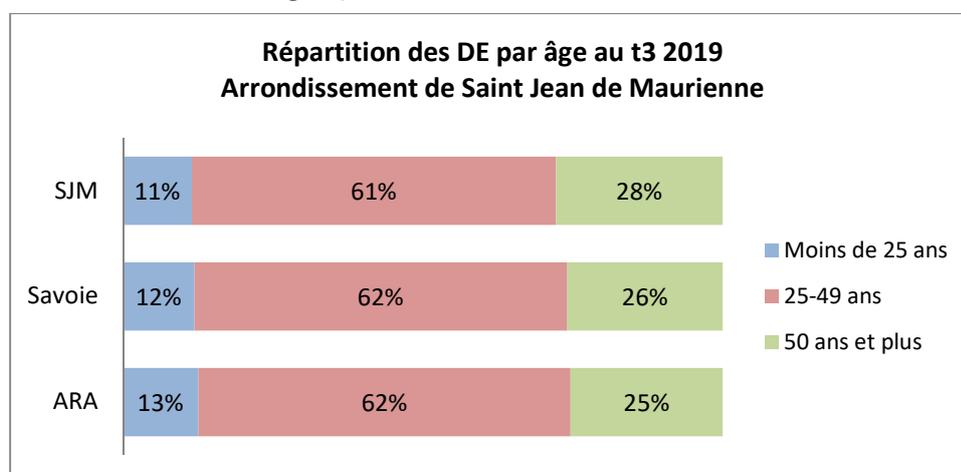


Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

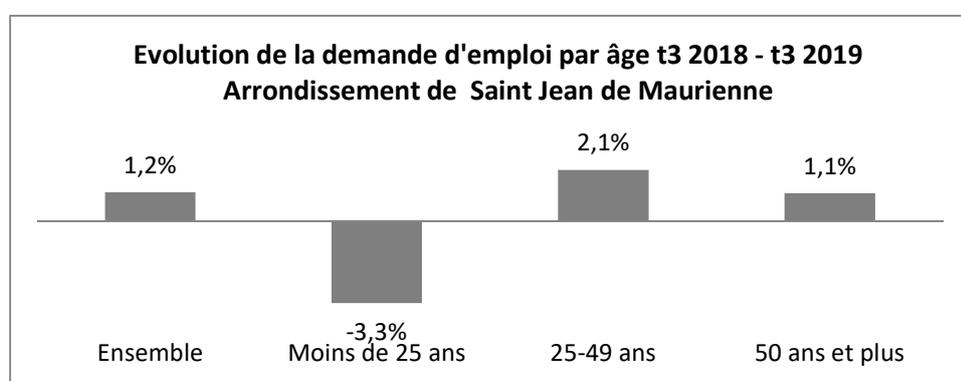
Dans l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, les jeunes représentent 11% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (contre 12% en Savoie et 13% en région), les 50 ans et plus représentent 28% (contre 26% en Savoie et 25% en région) et les personnes d'âges intermédiaire 61% (contre 62% en Savoie et en région).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC de l'arrondissement sur un an, présente des disparités par âge. Si la demande d'emploi de toutes les tranches d'âge a augmenté de 1,2%, les évolutions ont été variables selon les tranches :

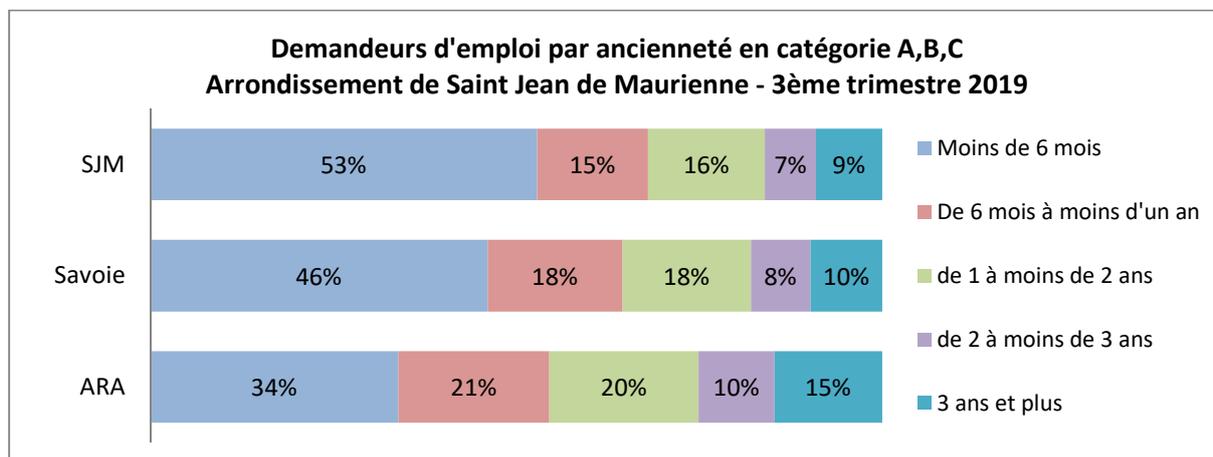
- le nombre de demandeurs d'emploi jeunes a diminué de -3,3%
- le nombre de demandeurs d'emploi de la tranche intermédiaire a augmenté de 2,1%
- le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a augmenté de 1,1%.



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)
Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

Dans l'arrondissement, au 3^{ème} trimestre 2019, la part des demandeurs d'emploi de moins de 6 mois est supérieure à celle du département et la part des demandeurs d'emploi de plus de 6 mois est inférieure. Ainsi, comparativement au département et à la région, la part des demandeurs d'emploi :

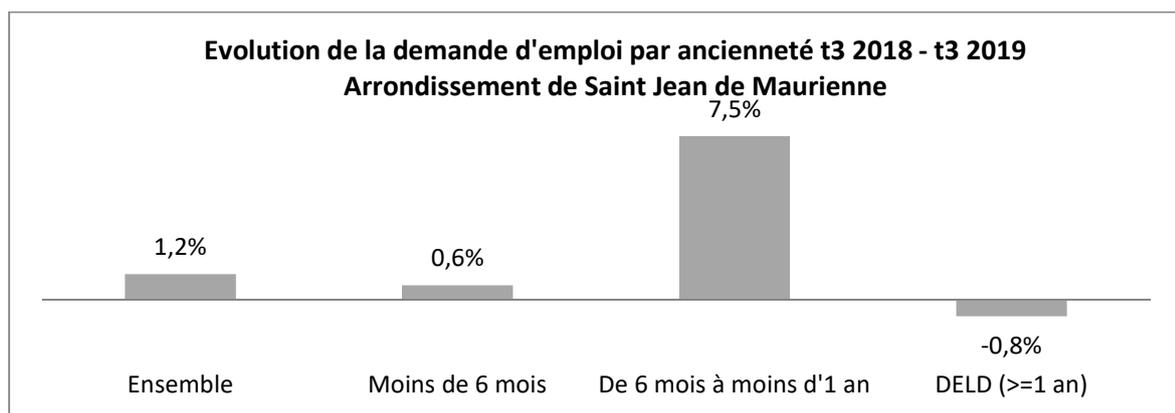
- de moins de 6 mois est supérieure (53% contre respectivement 46% et 34%),
- de 6 mois à moins d'un an est inférieure (15% contre respectivement 18% et 21%),
- de longue durée (>=1 an) est inférieure (32% contre respectivement 36% et 45%),
- de très longue durée (> 3 ans) est inférieure (9% contre respectivement 10% et 15%).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC de l'arrondissement sur un an, présente des disparités en fonction de l'ancienneté. Si ce nombre a globalement augmenté de 1,2%, le nombre de :

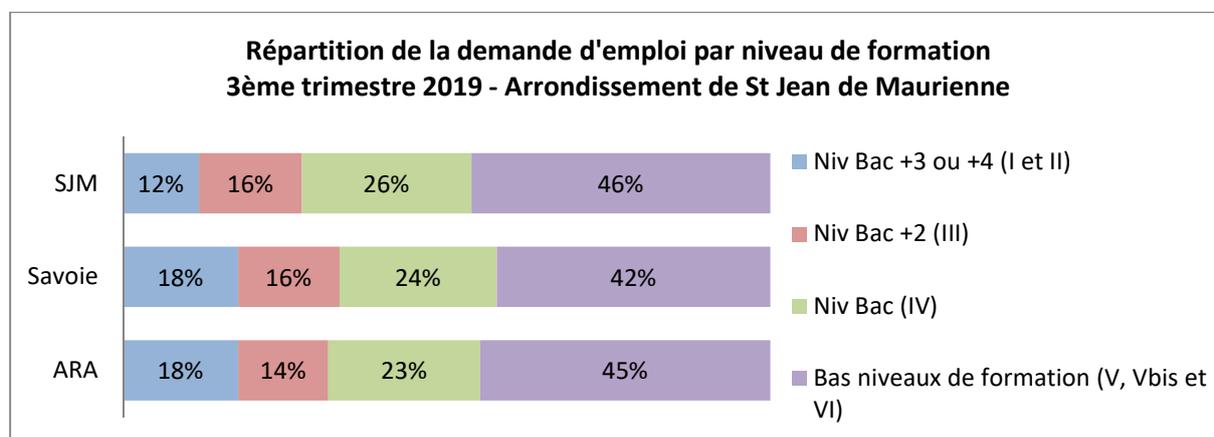
- demandeurs d'emploi de moins de 6 mois a augmenté de 0,6%,
- demandeurs d'emploi de 6 mois à moins d'un an a augmenté de 7,5%,
- demandeurs d'emploi d'1 an et plus a diminué de -0,8%.



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)
Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

La répartition de la demande d'emploi par niveau de formation se distingue de celle de la Savoie au niveau des niveaux bac +3 et +4 et des bas niveaux de formation. Ainsi, il y a :

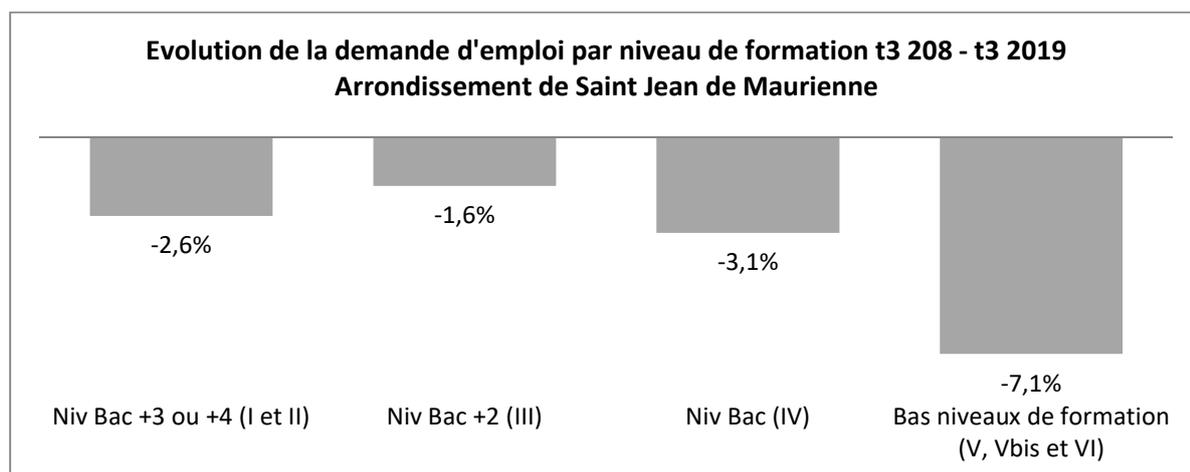
- 12% de niveaux bac +3 ou bac+4 (contre 18% en Savoie et en région),
- 16% de niveau bac +2 (comme en Savoie et contre 14% en région),
- 26% de niveau bac (contre 24% en Savoie et 23% en région),
- 46% de bas niveaux de formation (contre 42% en Savoie et 45% en région).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC sur un an, présente des disparités par niveau de formation. La part de demandeurs d'emploi :

- de niveau bac+3 ou +4 a baissé (-2,6% alors qu'elle a augmenté de +3,8% en Savoie),
- de niveau bac +2 a baissé (-1,6% contre une diminution de-0,5% en Savoie),
- de niveau bac a baissé (-3,1% alors qu'elle a augmenté de +0,6% en Savoie)
- de bas niveaux de formation a fortement baissé (-7,1% contre -2,5% en Savoie).

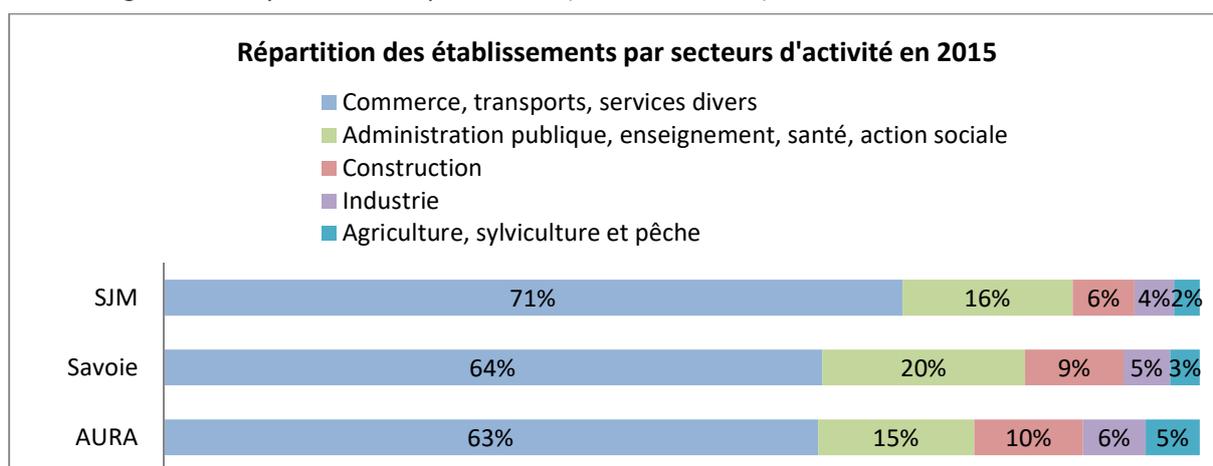


Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)
Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

Tissu économique

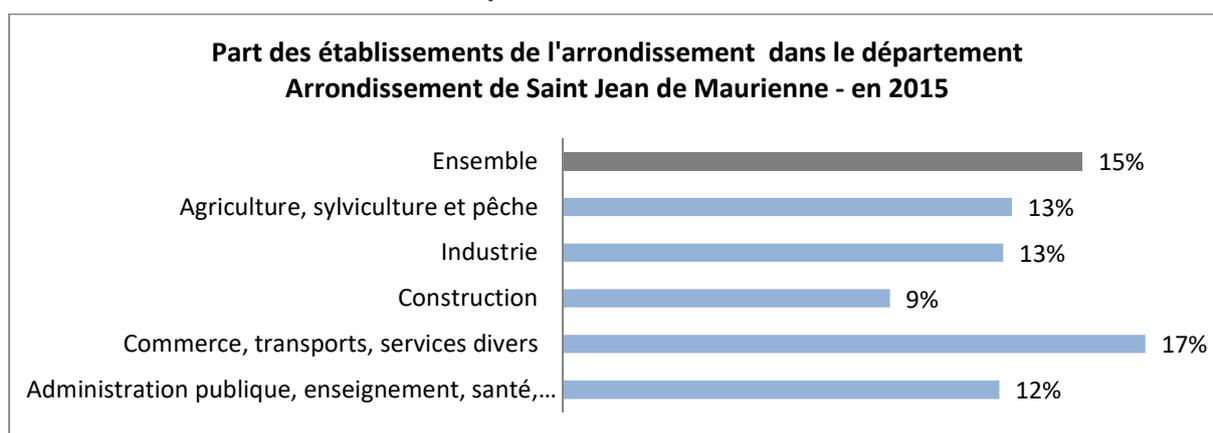
En 2015, l'arrondissement comptait environ 9 300 établissements, soit 15% des établissements du département. Le secteur commerce, transports, services divers est le premier secteur de l'arrondissement. Sa part est bien supérieure à celle dans le département et la région 71% (contre 64% et 63%). Comparativement aux niveaux départemental et régional, la répartition sectorielle de ces établissements était :

- Commerce, transports, services divers : 71% (contre 64% et 63%),
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale : 16% (contre 20% et 15%),
- Construction : 6% (contre 9% et 10%),
- Industrie : 4% (contre 5% et 6%),
- Agriculture, sylviculture et pêche : 2% (contre 3% et 5%).



Source : Clap 2015

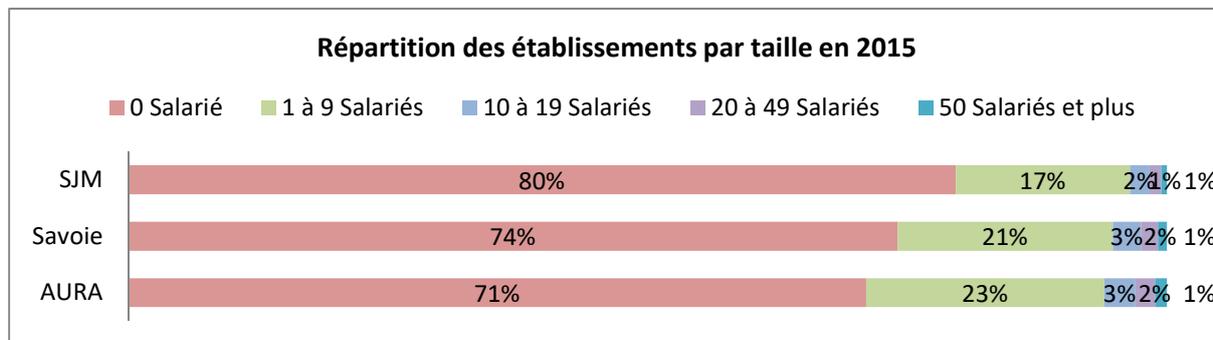
Ainsi, si au niveau départemental l'arrondissement représente 15% des établissements, il rassemble 17% des établissements savoyards du secteur commerces, transports, services divers et seulement 9% des établissements savoyards du secteur construction.



Source : Clap 2015

L'arrondissement, comme la Savoie et la région, compte très majoritairement des établissements de très petite taille. La part des établissements sans salariés est encore plus importante qu'en Savoie et en région :

- **80% de 0 salariés** (contre 74% en Savoie et 71% en région),
- **17% de 1 à 9 salariés** (contre 21% en Savoie et 23% en région),
- 2% de 10 à 19 salariés (contre 3% en Savoie et en région),
- 1% de 20 à 49 salariés (contre 2% en Savoie et en région),
- 1% de 50 salariés et plus (comme en Savoie et en région),



Source : Clap 2015

Liste des indicateurs

Démographie

- POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Revenus et pauvreté des ménages

- REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016
- REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016
- Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus
- FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée selon le sexe en 2016
- FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

- EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016
- EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016
- EMP T2 - Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

- EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2016
- EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2011 et 2016
- EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité
- EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2016

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

- ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016
- EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité
- ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016
- Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail
- ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone
- ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2016

Chômage et demande d'emploi

- EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15 – 64 ans
- Demande d'emploi - Thessalie

Salaires

- SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 201
- SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015
- Écart de salaire net horaire moyen total des hommes par rapport à celui des femmes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015
- SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015
- Écart de salaire net horaire moyen total selon l'âge, entre les femmes et les hommes en 2015

Tissu économique :

- Répartition des établissements par secteurs d'activité en 2015
- Répartition des établissements par taille en 2015.



Directeur de la publication : Jean-François Bénévise

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes (DIRECCTE)
Service étude, statistique et évaluation (SESE)

Tour Swisslife - 1, Boulevard Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 03
Téléphone : 04 72 68 29 00 - Télécopie : 04 72 68 29 29
Internet : <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/>
© DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes 2019

